

Rapport d'activité



odynéo

HANDICAP ET PARCOURS DE VIE

20
24



SOMMAIRE :

RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION	4
ACTION ASSOCIATIVE	6
RAPPORT FINANCIER	9
ORGANIGRAME	13
GOUVERNANCE & DIRIGEANCE	14
CHIFFRES CLÉS	16
LES COMMISSIONS ASSOCIATIVES	18
LE SIÈGE SOCIAL	22
LE SERVICE SOCIAL	24
LES CVS	26
Le DIEM Judith Surgot	28
Le Pôle Ouvert	32
Les Jardins de Meyzieu	36
Le Pôle à Domicile	40
Le Pôle Nouveau Rhône	44
Le Pôle du Colombier	48
Le Haut de Versac	52
Le Pôle de Vernaison	56
Le Pôle CEM SESSAD	60
Le Pôle Petite Enfance	64
Les Tourrais de Craponne	68
ODYNÉO FORMATION	72
GLOSSAIRE	73
REMERCIEMENTS	74



Jean-Luc LOUBET

Président

Rapport moral et d'orientation

Après les conséquences durables de la crise sanitaire sur les ressources humaines, 2024 s'est inscrite dans un climat national et international particulièrement instable, impactant directement le financement de notre secteur. L'inflation des coûts de l'énergie et des matières premières, la crise immobilière, les tensions géopolitiques et les choix budgétaires de l'État ont fragilisé nos équilibres économiques.

Dans ce contexte, le médico-

social a connu un épisode particulièrement critique : l'extension de la prime Ségur à tous les professionnels, décidée par décret en juin 2024 avec effet rétroactif au 1er janvier, a été actée sans garantie de financement pour les départements, qui ont refusé de la verser. Malgré cette impasse, l'association a choisi de l'appliquer dès septembre, par équité et en cohérence avec ses engagements. Coût pour l'année : 905 000 €.

Malgré ces tensions, l'exercice 2024 est à l'équilibre, grâce à une gestion rigoureuse, à la baisse continue des dépenses d'intérim, au soutien de l'ARS AURA via des crédits non reconductibles et à un rebasage de 350 000 € pour trois de nos établissements médicalisés.

Une année de changements au niveau de la dirigeance

L'année 2024 a également été marquée par des changements importants au siège de l'association : nouveau Directeur général et nouveau Directeur des Ressources Humaines.

Nous avons eu l'occasion de remercier Valérie LÖCHEN le 19 septembre, au terme de ses 10 années à la direction de l'association, avec à son actif de nombreuses réalisations, transformations, développements de l'offre de service... Nous la remercions pour l'ensemble des travaux qu'elle a pu mettre en

œuvre, tant du point de vue du développement de l'association que de la structuration de notre organisation, le travail de cohésion au niveau du CODIR, d'harmonisation des pratiques.

La direction générale est assumée depuis le 1er septembre par Ludovic LORCHEL qui connaît bien l'association pour y œuvrer depuis plus de 10 ans avec deux dernières années aux côtés et en soutien de Valérie LÖCHEN.

La feuille de route de la direction générale est essentiellement fondée vers un retour à une qualité d'accompagnement, dans un contexte RH toujours tendu, avec nombre de postes vacants, une raréfaction des candidatures, a fortiori de personnels diplômés.

Nous savons que la stabilité des effectifs est gage de qualité, aussi en concertation avec Damien MONIER, le nouveau DRH, un travail important a été réalisé pour construire une offre de formation destinée aux nouveaux salariés.

L'enjeu est de rapidement proposer des temps de formations aux personnes qui rejoignent notre association, pour leur offrir toutes les clefs de la réussite dans leur prise de poste, leur communiquer les valeurs, l'ADN de l'association, et leur faire éprouver rapidement un authentique sentiment d'appartenance. Ce ne sont pas moins de six journées de formation qui sont proposées aux nouveaux salariés dans leur première année à Odynéo.

Ce contexte de changement s'est cependant déroulé dans une forme de continuité, avec la poursuite de nombre de travaux engagés et l'avènement de nouveaux projets.

Les divers projets menés au niveau associatif :

- La poursuite de la mise en place des Commissions locales d'éthique (CLE) et la formation de leurs membres (plus de 30 réunions de commissions éthiques locales, plus les réunions de la commission associative éthique) en collaboration avec l'UCLY.
- La formalisation de la politique Bienveillance de l'association, introduite dans le dernier projet associatif avec entre autres la validation de la procédure « de prévention et de signalement des actes de maltraitance et de violence ».
- La mise en place d'une démarche de recherche de mécénat au service de différents projets. Nous pouvons d'ores et déjà remercier la Fondation APICIL pour sa participation significative au projet de construction de notre futur centre ressource pour l'accompagnement d'enfants en situation de handicap (bâtiment CAMSP Rosa Parks et SESSAD Simone Veil). Nous remercions également « Renault Retail Group » pour sa participation au projet « Vivre aux éclats » (animation de clowns dans les établissements).

Des inaugurations de nouveaux locaux

Le 14 juin 2024, le Pôle du Colombier a inauguré trois nouveaux équipements à Belley : un SAJ « hors les murs » en centre-ville, de nouveaux locaux pour le SAVS (transférés depuis Artemare), ainsi que 14 appartements acquis dans la résidence du Mail pour le SAVS renforcé, complétés par une salle commune et un studio pour les proches aidants.

Le 26 septembre, l'Académie de la vie à domicile a également été inaugurée à Lyon 9ème, en présence de nombreux partenaires institutionnels. Les personnes accompagnées ont activement participé à l'organisation de ce temps fort, véritable reflet de l'esprit d'Odynéo.

Évolutions de l'offre, des projets et des pratiques

En 2024, Odynéo a poursuivi son engagement dans la rééducation intensive, avec trois stages réalisés et une participation active au projet national « Article 51 » sur les thérapies motrices. Un outil d'évaluation de la charge en soins, fondé sur la grille SIIPS (Soins infirmiers), a été déployé pour mieux objectiver les besoins.

L'offre de services a évolué avec :

- l'ouverture de 10 places au CAMSP Rosa Parks,

- des renforts au CAMSP Nelson Mandela,
- la fermeture du SAJ Moncey et le redéploiement de ses places,
- la transformation de 10 places de FH en FV à Villepatour.

Par ailleurs, des temps forts ont rythmé l'année : événements sportifs inter-établissements, journée des CVS sur la bientraitance, 80 stages d'étudiants en médecine, et mise en œuvre du plan de transformation des ESAT.

En conclusion, nous pouvons estimer que 2024 est plutôt une année positive, du point de vue du dynamisme de notre association, qui sait être habile et résiliente dans un monde en mouvement. Si l'on en juge par le nombre d'animations et de temps festifs organisés cette année, on constate que la vitalité de nos établissements et services est une réalité.

Nos deux préoccupations majeures, vous l'aurez compris en lisant ce rapport moral, sont toujours la qualité d'accompagnement et l'équilibre des finances. A ce titre, nous sommes toujours attentifs à la question du financement des « oubliés du Ségur », pour lesquels des réponses, à confirmer, semblent se dessiner dans le bon sens en ce printemps 2025.

Jean-Luc LOUBET,
Président de l'association



Jean-Christophe BARRE

Vice-Président

Action associative

Organiser des sorties loisirs, des séjours adaptés, informer les adhérents et soutenir la dynamique associative.

Une équipe mobilisée autour de l'Action associative

Pour la deuxième année consécutive, l'équipe de l'Action associative est restée stable, preuve d'une organisation solide et d'un engagement durable. Benoît Taupin, coordinateur loisirs, Carine Ouacif, Secrétaire administrative, et Lise Poncet, responsable du service, ont poursuivi leur mission avec implication. Florine Tissot a mené avec dynamisme et sérieux son alternance en tant que chargée de communication jusqu'en août 2024. Durant l'été, Marie Vincent est re-venue renforcer l'équipe grâce à un CDD de quatre mois pour piloter les sorties loisirs estivales.

Tout au long de l'année, la coordination entre le Directeur général, le Vice-Président, la responsable de l'Action associative et la chargée de communication s'est maintenue grâce à des réunions régulières, soutenues par l'engagement de Séverine Jaillant et Marie-Françoise Faconnet.

Adhésions : une dynamique qui se confirme

À la fin 2024, Odynéo comptait **555 adhérents** : 302 proches et 253 personnes accompagnées. Ce chiffre confirme une dynamique très positive. Pour mémoire,

l'association comptait 481 adhérents en 2023, 393 en 2022 et 259 en 2021.

Une communication qui renforce le lien associatif

En 2024, la communication a continué à jouer un rôle central pour tisser du lien et diffuser l'information. Elle s'est appuyée sur plusieurs canaux : site internet, journal « De News à Vous », réseaux sociaux et infolettres mensuelles.

Trois numéros du journal interne ont été publiés autour de sujets porteurs : le bénévolat, les vacances adaptées, et le passage du secteur enfant au secteur adulte. Sur les réseaux sociaux, la communauté continue de grandir : +761 abonnés sur LinkedIn (4 960 au total), +160 sur Facebook (1 518), et 191 abonnés pour le nouveau compte Instagram lancé début 2024.

Les infolettres mensuelles, envoyées aux seuls adhérents, sont devenues un véritable rendez-vous. Elles permettent de suivre les temps forts de l'association : campagnes d'adhésion, appels à dons, taxe d'apprentissage, Course des Héros, séjours d'été, sorties loisirs et actualités des établissements. Un forum Odynéo a également vu le jour en 2024. Accessible à tous depuis le site internet, il reste encore peu utilisé... mais

ne demande qu'à vivre !
À noter : malgré l'absence d'une chargée de communication entre septembre et décembre, la responsable du service a assuré le relais pour maintenir un service minimum.

L'été 2024 : des séjours et des sourires

Dix séjours ont été organisés par l'équipe de l'Action associative dans des destinations variées, entre mer, montagne et campagne : Argelès-sur-Mer, Gruissan, Terrou et Serre-Chevalier. Trente vacanciers ont pu en profiter, dans une ambiance conviviale et encadrée.

Le service a également poursuivi son rôle de relais avec l'ANCV pour les chèques vacances. En 2023, 111 bénéficiaires ont ainsi reçu un soutien d'un montant total de 50 930 €, soit 463 € en moyenne par personne.

Loisirs : toujours plus d'occasions de se retrouver

Les sorties en soirée avec Benoit Taupin ont continué en 2024, avec 38 événements organisés : théâtre, cinéma, bowling, restaurants... 123 personnes accompagnées ont participé à ces moments de détente, encadrés par une quinzaine de bénévoles dont l'engagement a été précieux.

L'été a également été animé grâce à Marie Vincent, de retour pour organiser 22 sorties très variées : parapente, ULM, parc des oiseaux, karting, Walibi, zoo, Calicéo, musée de l'Illusion, Cité du Chocolat... 83 personnes accompagnées en ont profité.

Course des Héros : une mobilisation toujours au rendez-vous

L'édition 2024 de la Course des Héros a réuni 39 participants et permis de collecter 36 266 €. Une belle mobilisation, rendue possible grâce à la générosité des coureurs, de leurs proches et de nombreux donateurs. Merci à toutes et tous !

Pair-aidance : faire vivre l'entraide

Portée par Séverine Jaillant et Marie-Françoise Faconnet, administratrices et membres du bureau, la dynamique Pair-aidance s'est poursuivie en 2024, avec l'appui de l'Action associative pour l'organisation et la communication.

Une première formation Repairs Aidants s'est tenue le 15 mars 2024, sur le thème de l'annonce du handicap. Une deuxième, prévue le 11 juin sur la complémentarité entre aidants professionnels et familiaux, a malheureusement été annulée faute d'inscrits.

En octobre, un questionnaire de satisfaction a été envoyé à l'ensemble des proches des personnes accompagnées pour mieux cerner leurs attentes en matière de rencontres et de formations. Ce travail a permis de bâtir un programme d'actions Pair-aidance pour 2025.

Mécénat : à la recherche de nouveaux soutiens

Créée fin 2023, la commission mécénat s'est réunie tout au long de l'année pour identifier de nouveaux financements. Elle rassemble un consultant externe, le Directeur général, la responsable de l'Action associative et la chargée de communication. Ensemble, ils œuvrent à donner davantage de moyens aux projets solidaires d'Odynéo.

Jean-Christophe BARRE,
Vice-Président de l'association

L'Action associative en 2024, quelques chiffres



555 adhérents



4960 abonnés



1518 followers



191 followers

206

bénéficiaires
des sorties loisirs
soirée et été



111

bénéficiaires chèques vacances

30

vacanciers



4

Événements majeurs : conférence « La transmission du patrimoine », Formation Re-pairAidant « L'annonce du Handicap », soirée théâtre et Course des Héros.

3

« De news
à vous »

7

infolettres



5

personnes



Carine Ouacif, Secrétaire administrative
Benoit Taupin, Coordinateur loisirs soirée
Florine Tissot, Chargée de communication
Lise Poncet, Responsable du service
Marie Vincent, Coordinatrice loisirs été

Récoltés lors de la Course des Héros



36 266€



Vincent DE BOVIS

Trésorier

Rapport financier

« L'année 2024 s'inscrit dans la continuité positive amorcée en 2023 pour les finances de notre association »

Ce résultat, bien qu'encourageant, s'est construit dans un contexte global toujours préoccupant :

- L'inflation : elle est revenue à un niveau plus modéré (2 %), mais les hausses de coûts restent significatives. Les nouvelles conditions contractuelles, notamment dans le domaine de l'énergie, ont engendré des dépenses plus élevées, en raison de la fin des tarifs bloqués des années précédentes. L'installation de panneaux solaires sur le site du CEM Jean-Marie Arnion représente donc un investissement avec un impact positif à long terme sur ces dépenses énergétiques.

Malgré des efforts de négociation, les contrats de restauration et de ménage continuent d'afficher des hausses tarifaires supérieures à l'inflation.

La hausse moyenne des budgets entre 2022 et 2024 a été de 8.5% alors que l'inflation a été de 12.1%

- L'impact des rémunérations et le recours à l'intérim : la situation des ressources humaines reste tendue, même si l'impact négatif lié à l'intérim a légèrement diminué : 2,2 M€ en 2024 contre 2,6 M€ en 2023. Des primes ont été de nouveau attribuées à certaines catégories de personnel, notamment les infirmiers, afin de valoriser leur engagement et renforcer l'attractivité des postes au sein de notre Association.

- Financement des mesures du « Ségur pour tous » : le décret de mise en œuvre du « Ségur pour tous » a été publié en juin 2024. L'Association a donc décidé de verser cette revalorisation salariale à ses employés, bien que le financement ne soit garanti que pour les établissements relevant de l'ARS.

L'Association a donc prélevé 906 k€ sur sa trésorerie pour palier au déficit de financement de ces mesures de la part des collectivités locales. Un tel effort, sans relais financier des collectivités, ne sera pas reconductible sans compromettre l'équilibre budgétaire de l'Association dans le futur.

Le résultat :

L'exercice 2024 se clôture sur un résultat comptable excédentaire de 1 380 756 € en comptes consolidés, contre 396 825 € en 2023 (et un déficit de 923 490 € en 2022). Ce résultat bénéficie notamment :

- De crédits non reconductibles importants octroyés par l'ARS, à hauteur de 1 742 548 €

- De la reprise d'une provision pour engagement de retraite, comptabilisée pour 1,1 M€
- D'une augmentation des produits financiers liés aux placements, représentant 120 k€ de plus qu'en 2023.
- D'un rebasage pérenne de la part de l'ARS pour les budgets des EAM de l'Etang Carret, les Terrasses de Lentilly et des Jardins de Meyzieu pour un montant de 350 k€.

Le résultat administratif (résultat comptable retraité de charges et produits inopposables) des établissements sous gestion contrôlée présente un déficit de 100 793 € (contre un excédent de 208 835 € en 2023).

A noter que ce résultat administratif tient compte des coûts liés au changement de la période de référence pour l'acquisition des congés payés, soit une charge exceptionnelle de 520 565€.

1-Métropole de Lyon

Affectation (€)	Etablissements et services	Forfait Soins
Total	212 662	81 927

La part du résultat du forfait soins qui était jusqu'en 2022 intégrée dans le résultat du CPOM Métropole est maintenant rattachée au résultat du CPOM ARS (contrat pluri annuel d'objectifs et de moyens).

Détail des résultats partie Métropole:

Affectation (€)	FAM	SAJ	FH/FV	SAVS	TOTAL
JARDINS DE MEYZIEU	119 949	49 095	84 884		253 928
TOURRAIS DE CRAPONNE	-2 386	-612	-34 917		-37 915
PÔLE OUVERT		159 999	-8 814		151 185
PÔLE A DOMICILE				115 890	115 890
GRANDE MAISON	-175 989				-175 989
CHARMILLE		-52 824	-41 613		-94 437
TOTAL	-58 426	155 658	-460	115 890	212 662

Au global, la suractivité permet d'améliorer le résultat. Les charges d'exploitation liées à la hausse des contrats d'énergie, de restauration et de services qui ont subi des hausses supérieures à l'inflation sont supérieures aux budgets.

2 - Conseil Départemental du Rhône

Affectation (€)	Etablissements et services	Forfait Soins
Total	-253 546	-280 214

Affectation (€)	FAM	SAJM	Total
Etang Carret	-152 099	46 962	-105 137
Les terrasses de Lentilly	-130 409		-130 409
TOTAL	-282 508	46 962	-235 546

Au-delà des charges supérieures liées à l'exploitation, les charges de personnel contribuent très largement au déficit. De nombreux postes restent à pourvoir, cette situation nécessite donc d'avoir un recours massif à l'intérim. L'excédent du service de jour de l'Etang Carret est lié à une forte suractivité.

3- Conseil départemental de l'Ain

Affectation (€)	Etablissements hors forfait soins	Forfait Soins
Total	280 303	-44 525

Affectation (€)	FAM	SAJ	FH	SAVS	TOTAL CPOM
Pole du Colombier	-223 709	149 557	277 369	77 087	208 303

On retrouve un fort déficit sur les charges d'exploitation et de personnel. Avec la reprise importante de provision pour les indemnités de départ à la retraite, le résultat devient excédentaire de manière conjoncturelle.

4- ARS Auvergne Rhône-Alpes

Affectation (€)	Etablissements hors forfait soins	Forfait Soins	Total
Total	146 483 *	-242 813	-96 330

* Dont

ESAT commercial Colombier : **-10 105€**
 ESAT commercial Castilla : **64 576€**

Détail des résultats :

Affectation (€)	Secteur enfant	MAS	ESAT Social	ESAT Comm.	TOTAL CPOM
CAMSP Nelson Mandela	64				64
CAMSP Rosa Parks	34 120				34 120
SESSAD Marco Polo	14 348				14 348
SESSAD MP EMAS	8 246				8 246
SESSAD Simone Veil	56 222				56 222
DIEM Judith Surgot	-232 259				-232 259
CEM Jean Marie Arnion	210 942				210 942
MAS Tourrais Craponne		-45 806			-45 806
ESAT Henri Castilla			43 797	64 576	108 373
ESAT du Colombier			2 338	-10 105	-7 767
TOTAL CPOM	91 683	-45 806	46 135	54 471	146 483

Partie soin des EAM :

Affectation des forfait soin (€)	Forfait soin
Etang Carret	-130 680
Les terrasses de Lentilly	-149 536
Les Jardins de Meyzieu	+131 226
Les Tourrais de Craponne	-54 900
La Charmille	5 600
Le Colombier	-44 525
Total des FS	-242 815

Secteur enfants :

Le déficit du DIEM* Judith Surgot est causé essentiellement par un dépassement des lignes budgétaires de transport malgré un crédit non reconductible de 100 k€.

L'excédent du CEM Jean-Marie Arnion est lié à l'octroi de Crédits Non Reconductibles importants notamment pour financer la rémunération d'apprentis et d'alternants. La masse salariale est maîtrisée.

*DIEM : Dispositif instituts d'éducation motrice intégration de l'IMP J Surgot, Eclat de Rire et du SESSAD Judith Surgot.

Secteurs adultes :

La partie soin des EAM (établissement d'accueil médicalisé) sont principalement en déficit malgré un rebasage de 350 k€. Ce déficit est lié à la crise RH et un recours massif à l'intérim et à des recrutements en CDD.

Production des ESAT:

L'ESAT du Colombier bénéficie de produits financiers et de valorisation de stocks qui améliorent le résultat. La réalité financière est tout autre avec un ESAT rattrapé par la conjoncture économique : chute du chiffre d'affaires de 43% sur la mécanique et 20% sur l'imprimerie entre 2023 et 2024

Pour l'ESAT Castilla, le service de Mise à Disposition a atteint son objectif. Le pôle mécanique est excédentaire de 88k€ Le pôle tertiaire a toujours beaucoup de difficultés à réaliser ses ventes (déficit de 55k€).

5- ARS Bourgogne Franche-Comté et Conseil départemental du Jura

Affectation (€)	MAS	Forfait Soins	EAM	Total
CPOM ARS	92 072	-14 731		77 341
Département du Jura			-7 534	- 7534

Financement ARS : l'ARS a maintenu la dotation globale malgré la fermeture de 5 places d'AT et 2 places de répit (réouverture de 1 place de répit le 09/07/2024). Cette fermeture de places génère des économies sur les différentes structures de charges – A noter que le Ségur est financé à 100% avec l'ARS BFC

Financement Département : le déficit sur les produits de tarification à hauteur de 85k€ est dû à la sous activité de 406 journées (3 places d'accueil temporaires fermées).

6- Jardin des enfants

Le résultat est un déficit de : -11 968 €

7- Siège et service social

Affectation (€)	total
Siège	-288 218
Service social	- 32 152

Siège :

Le déficit est lié aux dépassements sur les honoraires (frais recrutement, avocats, CSE, etc.), d'indemnités de ruptures et de départ à la retraite et enfin au paiement du « Ségur pour tous » non financé pour un montant de 116 k€.

Service social :

Le déficit aurait pu être plus important car une partie du SEGUR des AS est financé par la Métropole (20 k€) sur le cout total de 60 k€.

8 -Gestion libre

Budget (€)	RESULTAT
ODYNEO FORMATION	47 078
ACTION ASSOCIATIVE	-15 738
ASSOCIATION ODYNEO	193 273
TOTAL GESTION LIBRE	224 613

- Odynéo Formation a généré une activité supérieure à ses prévisions.
- Action associative : la réduction des séjours d'été a généré des économies.
- Association : pas de point d'attention particulier

Au Bilan, quelques points méritent d'être soulignés

A l'actif :

Les immobilisations nettes sont en baisse à 26 M€ en 2024 contre 27 M€ en 2023. Les investissements s'élèvent à 2.9 M€ alors que les dotations aux amortissements de l'exercice sont de 3.9 M€. On peut noter les principaux postes :

- Logiciel (poursuite déploiement projet DUI),
- Agencements (travaux étanchéité)
- Matériel de transport.

Les stocks sont essentiellement significatif sur la partie production des ESAT (Castilla et Pole du Colombier) en hausse de 225 K€ en 2023 à 336 K€ en 2024. Ils se décomposent comme suit :

- Matière première et fournitures : 150 k€
- Produits finis : 186 k€

Les Créances redevables et usagers sont en baisse de 600 k€ sur un an. Cette dépense dépend d'une année à l'autre des dates de paiement des financeurs et notamment des département. Les autres créances passent de 1.5 M€ à fin 2023 à 0.8 M€ en 2024. Cette variation est liée à l'impact de la fin de l'externalisation de la gestion des CET -0.4 M€ et la baisse des indemnités journalières de la sécurité sociale à recevoir.

Les disponibilités augmentent de 13.8 M€ en 2023 à 16.5 M€ en 2024 (impact baisse des créances 1.3 M€ et hausse des autres dettes « reversements » pour 0.6 M€)

Au passif :

- Les fonds associatifs passent de 15.3 M€ en 2023 à 16.6 M€ en 2024, qui correspond au résultat de l'exercice en lien avec la reprise de prov pour indemnité de fin de carrière de 1.1 M€ et les produits financiers comptabilisés pour 0.2 M€.
- Les Emprunts et dettes financières passent de 15 M€ en 2023 à 13.9 M€ en 2024 (emprunts restants dus). Il n'y a pas eu de nouvel emprunt sur l'exercice.
- Les dettes fournisseurs diminuent de 200 M€. Le ratio fournisseurs est de 53 j en 2024 contre 58 j en 2023
- Les produits constatés d'avance s'élèvent à 1.9 M€ en 2024 contre 1.6 M€ en 2023. Ce produit concerne essentiellement la tarification sur le CEM des jeunes relevant de l'amendement « Cretons » à la fois en prix de journée et à la fois en dotation globale (1.6 M€ en 2024 contre 1.2 M€ en 2023, soit +0.4 M€)

Conclusion

L'année 2024 s'est terminée positivement à la suite notamment de différents effets conjoncturels :

- Placements financiers,
 - Valorisation de stocks,
 - Reprise exceptionnelle de provisions d'indemnités de départ à la retraite,
 - Recours significatif aux Crédits Non Reconductibles.
- Ces bons résultats cachent toutefois une réalité structurelle préoccupante impactant à plus long terme les grands équilibres budgétaires de l'Association :
- Déficit de financement du « Ségur pour tous »
 - Difficulté de recrutement et stabilisation de nos ressources internes
 - Augmentation des charges d'énergie et des contrats de prestation non financée.

La situation financière fortement dégradée du Pôle Nouveau Rhône reste préoccupante et ne pourra pas perdurer dans le temps sans le soutien de l'Association. Ce soutien ne peut être que temporaire et des mesures conjointes avec le département doivent être envisagées pour rétablir l'équilibre financier.

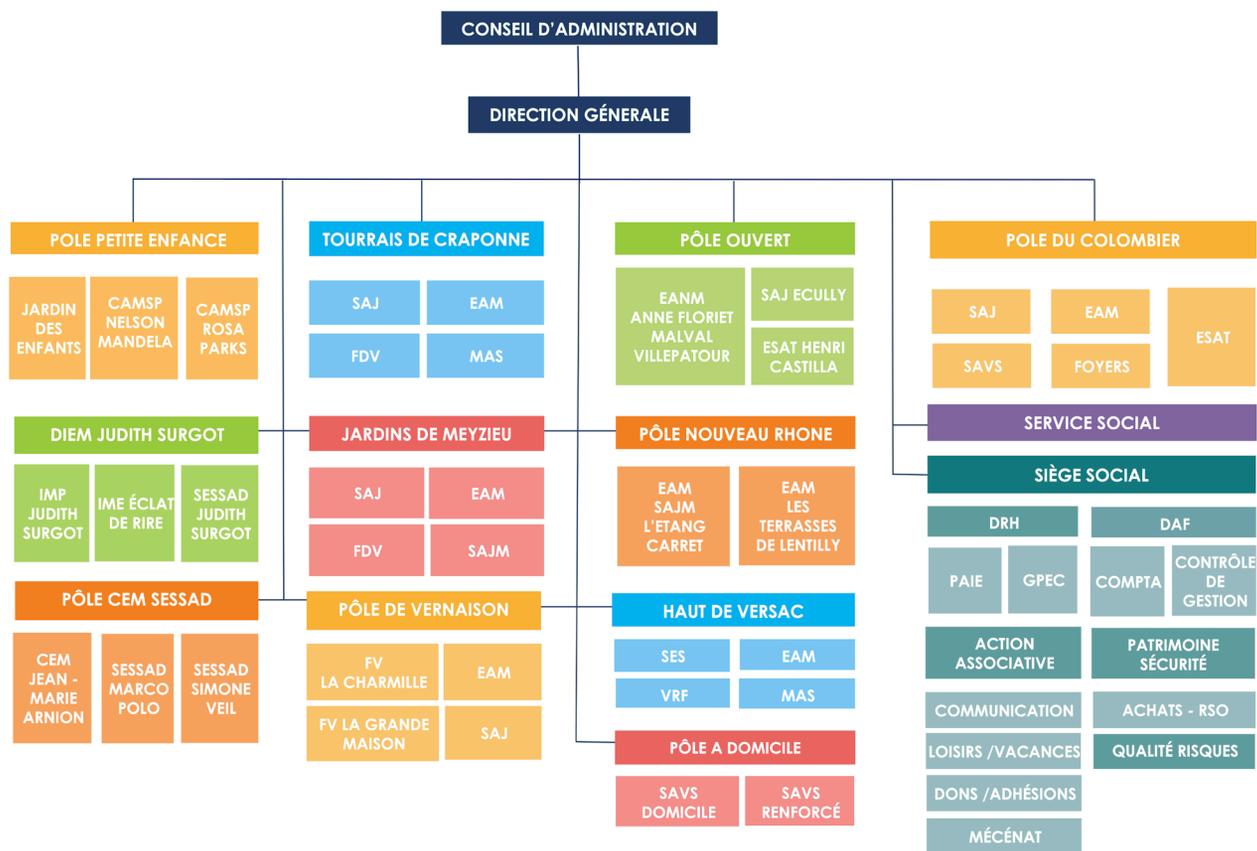
L'Association reste donc toujours vigilante quant à cette situation en :

- Améliorant d'année en année la qualité de son suivi et de ses prévisions financières
- Communiquant régulièrement avec les autorités de tarification sur des bases solides.

Malgré tous les efforts demandés, l'Association met en œuvre tous les moyens possibles pour assurer la qualité de la prise en charge : les résultats des évaluations externes réalisées en 2024 sont à ce titre tout à fait satisfaisants.

Enfin, les excédents générés par certains établissements permettront d'abonder les réserves de compensation des déficits.

Organigramme d'Odynéo au 31/12/2024



Le Comité de direction



1. **Nicolas Neau**, Directeur commercial ESAT Odynéo
2. **Claire Ferrand**, Directrice adjointe au Pôle du Colombier (2025)
3. **Mickaël Chapot**, Directeur du Pôle CEM SESSAD
4. **Amandine Martin**, Directrice adjointe CEM SESSAD
5. **Ségolène Assikidana**, Responsable du Service Social
6. **Marc Barber**, Directeur au Pôle du Colombier
7. **Sophie Augagneur**, Directrice du Pôle Ouvert
8. **Lionel Pépin**, Directeur Administratif et Financier
9. **Nathalie Chaverot**, Directrice du Pôle Petite Enfance
10. **Louis Vicherat**, Directeur du Pôle à Domicile
11. **Stéphanie Chapeau**, Directrice des Tourrais de Craponne

12. **Ludovic Lorchel**, Directeur général
13. **Katty Weiner**, Directrice du Pôle de Vernaison
14. **Matthieu Lardjane**, Directeur du Pôle Nouveau Rhône
15. **Prune Finiels**, Directrice du DIEM Judith Surgot
16. **Damien Monier**, Directeur des Ressources Humaines
17. **Hervé Becquart**, Directeur du Centre du Haut de Versac

Manquante sur la photo :

Natalie Dubust, Directrice des Jardins de Meyzieu

Le Conseil d'Administration et le bureau (en orange)



Jacques Lebey



Gérard Garin



Bertrand Artigny



Eric Berard



Maxence Chapoutier



Séverine Jaillant



Loïc Ladogana



Rémi Frachon



Dominique Takizawa



Jean-Luc Loubet



Vincent De Bovis



Jean-Christophe Barre



Geoffrey Badin



Gilles Guarracino



Mohamed Rafiq



Franck Ruffin



Abderamane Atoussi



Brigitte Dejean



Marie-Françoise
Faconnet

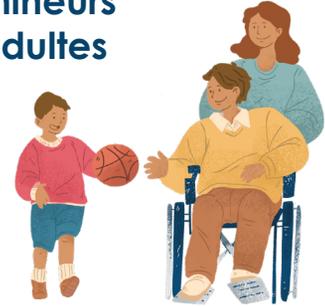
Chiffres clés 2024

LES PLACES AUTORISÉES



1322
places en
établissements et
services

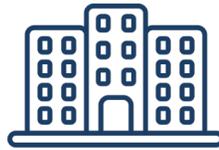
372 pour les mineurs
950 pour les adultes



NOS TYPES D'ACCUEIL



72
Places
d'hébergement enfants



472
Places
d'hébergement adultes



193
Places
d'accompagnement
à domicile



157
Places
d'accueil de jour



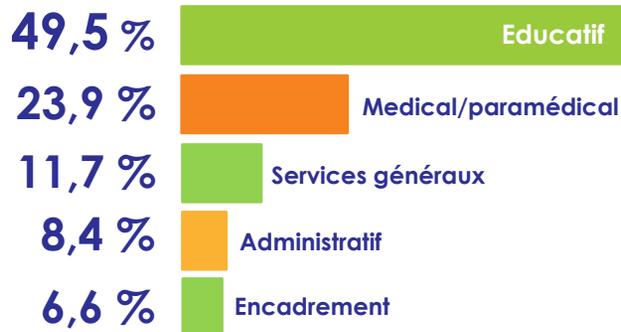
128
Places
en Établissements
d'Aide par le Travail
(ESAT)



24
Places
en crèche

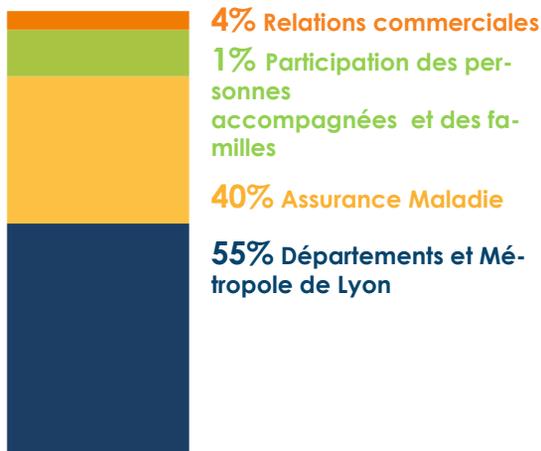
LES ÉQUIPES

1211
Professionnels
permanents

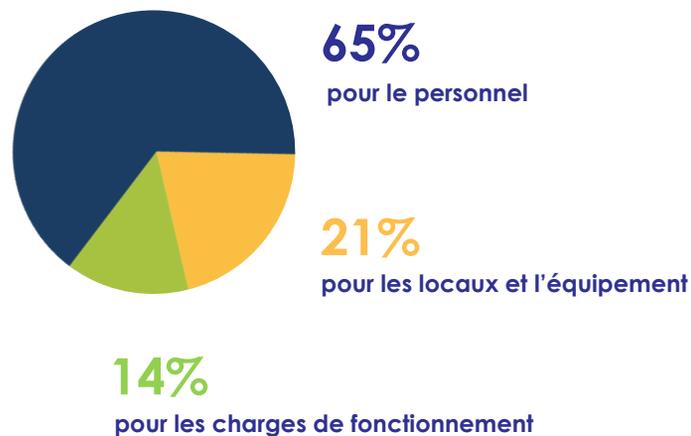


LES MOYENS ÉCONOMIQUES

L'ORIGINE DE NOS RESSOURCES



L'UTILISATION DE NOS RESSOURCES





Commission Associative Environnement

La commission associative environnement traduit l'orientation stratégique n°5 du projet associatif 2021-2026 : « Engager une transition écologique ».

4 réunions en 2024 : le 16 janvier, le 5 avril, le 11 juin et le 24 septembre. Afin d'en faciliter la tenue, ces commissions ont été organisées sur les temps du déjeuner, co-animées par Christelle Guillet et par Matthieu Lardjane, elles réunissent des professionnels des divers établissements. Elles sont organisées en deux temps : tour de table sur les actions et projets en cours au sein des services, partage de bonnes pratiques puis participation d'un intervenant extérieur sur un thème en lien avec l'environnement.

Afin de mettre en lumière les bonnes pratiques existantes au sein des établissements, les premiers Trophées de l'environnement dits « Ecoscars », ont été organisés au CEM le 17 octobre. Divers ateliers étaient présents le matin : mobilités douces, biodiversité, écogestes, tri des déchets. L'après-midi était dédié à la remise de trophées récompensant les bonnes pratiques locales. La prochaine édition est prévue pour 2026.

L'exercice 2024 a donc vu une importante consolidation du pilier environnemental de notre RSE, avec plus de visibilité et d'actions opérationnelles. Un travail est en cours pour formaliser de manière plus fine le fonctionnement de la CAE sur le modèle des autres commissions associatives : création d'un règlement intérieur, déploiement des Commissions locales et participation d'un Administrateur.

Matthieu LARDJANE, Directeur du Pôle Nouveau Rhône et
Président de la Commission Associative Environnement.



Commission Associative Educative

Suite à la COVID, puis départs ou changements professionnels de certains de ses membres, la commission éducation était restée comme braise sous la cendre et n'était pas allée au bout de ses objectifs initiaux. Avec le soutien du Directeur général nous avons pu la réactiver avec un mixage des membres de la commission initiale et de nouveaux, nouvelles venu(e)s, motivé(e)s par un redémarrage de son activité. Trois réunions se sont tenues : septembre 2024, février et mai 2025.

Cette commission « new-look » est composée de 10 membres venus des différentes composantes de notre association, résidents, professionnels, familles, Administrateur. Le premier objectif de cette commission a été de terminer et valider le travail d'écriture des textes élaborés antérieurement, concernant différents champs en rapport avec l'éducation : Autodétermination et le pouvoir d'agir, Lieu de vie, Lieu d'expérimentation, Lieu d'apprentissage, L'éducation tout au long de la vie, Loi et éducation, Éducation et santé, Autonomie et prise de risques, Promouvoir la pair-aidance dans les établissements d'Odynéo.

Ce travail de relecture et de validation aura comme conclusion l'édition d'un recueil, avant fin 2025, disponible pour l'association. Dans un deuxième temps, ce sera pour cette commission éducation dans sa nouvelle composition de déterminer un ou plusieurs objectifs d'études et de réflexion atteignables et réalisables dans l'année 2026. Objectifs au plus près des besoins et attentes des personnes vivant et/ou œuvrant au sein d'Odynéo et éventuellement, des initiatives opérationnelles pouvant être mises en œuvre en rapport avec l'objet de la commission.

Maxence CHAPOUTIER, Administrateur et
Président de la Commission Associative Educative



Commission Ethique Associative

La commission associative d'éthique (CAE) d'Odynéo s'est réunie trois fois en 2024 essentiellement pour mettre en place les commissions locales d'éthique (CLE).

La CAE a participé aux travaux de deux CLE et son président a assuré la coordination des formations et des travaux des CLE avec le centre d'éthique de l'Université Catholique de Lyon.

L'accueil des nouveaux professionnels d'Odynéo, au cours de cinq séances interactives, a permis leur sensibilisation à l'éthique et à la bientraitance.

Le 7 juillet, une journée d'éthique a permis de s'interroger sur : « suis-je ici chez moi ? »

Un groupe de travail de la CAE a traité une saisine d'un pôle d'Odynéo à propos d'actes de maltraitance.

Le président de la CAE a participé à la journée des CVS sur le thème de la qualité perçue de la bientraitance.

A l'extérieur, le Président de la CAE a participé

- A des échanges en webinaires avec un groupe de travail sur la fin de vie,
- Avec l'espace éthique Ile de France pour des ateliers sur la pratique de l'éthique dans les établissements
- Au forum du conseil régional AURA sur le handicap

L'expérience de la CAE a été mise au service de deux établissements extérieurs à Odynéo



Commission médicale Associative

Eric BÉRARD, Administrateur et

Président de la commission associative d'éthique.

La Commission médicale Associative est composée de l'ensemble des médecins salariés intervenant dans les différents établissements, de 2 cadres de santé (un secteur enfant et un secteur adulte), de 2 Directeurs (un secteur enfant et un secteur adulte) du Directeur général et du Secrétaire général d'Odynéo

L'année 2025 a été marquée par le départ en retraite du Dr Lavarenne, présidente de la CMA depuis de longues années ; Elle a été remplacée par le Dr Lemout pour la pédiatrie et les Dr Chirex et Diblan pour les adultes.

Ce changement a été l'occasion de travailler sur les missions de la CMA, on retiendra entre autres la mission de veille scientifique, de soutien des médecins entre eux par l'occasion d'échanger sur leur pratique, de promotion de la bientraitance et de facilitation de la continuité de parcours des usagers.

La CMA s'est réunie 4 fois dans l'année pour évoquer les différentes problématiques médicales de l'association : On retiendra essentiellement

- Un travail sur une procédure pour l'alimentation entérale par Gastrostomie
- Un travail sur la formalisation de la pesée des soins dans les établissements
- Un travail d'harmonisation sur les prescriptions de paramédicaux « en sus du traitement »
- Ecriture d'un courrier à l'ARS et la CPAM quant à la demande de certains prestataires de nutrition d'obtenir des prescriptions annuelles hospitalières.

La CMA

- Participe à l'organisation des stages de thérapie intensive inter-établissement
- Soutient les projets de recherche en cours dans l'association : PRECOP et READAPPT

Charlotte LERNOUT, Médecin et

Présidente de la Commission Médicale associative.



Commission Associative Qualité

Petit rappel sur la composition de la Commission : elle est constituée de quatre professionnels, incluant le Directeur général et deux Administrateurs. Faisant suite aux nombreuses réflexions et actions sur la bientraitance, la commission a finalisé ses travaux sur la prévention des risques de maltraitance et de violence, Un guide sur la base du document « réagir à la maltraitance » a été également rédigé.

Après trois ans de fonctionnement et la réalisation des actions prévues sur la période, c'est-à-dire la création ou l'actualisation de nombreuses procédures, une nouvelle réflexion s'est ouverte quant à l'orientation future des travaux. La décision a été prise de donner priorité, désormais, à l'évaluation de l'appropriation de ces procédures sur le terrain. Ainsi, nous allons maintenant travailler à l'élaboration d'un questionnaire associatif sur la qualité perçue.

Nous allons également œuvrer sur la détermination du circuit le plus efficient possible pour la gestion des plaintes ou réclamations

Brigitte DEJEAN, Administratrice et
Présidente de la commission qualité et risques.



Commission Associative Sportive

→ Autonomie → Socialisation, échange → Valorisation → Santé

Les objectifs :

Partager les moyens pour plus de pratique sur chaque site

Favoriser les évènements inter-établissements

Evènement annuel : Odynéo Cup

Saison 2024/2025

La commission s'est réunie à 3 reprises dont une en visio pour organiser ses rencontres de l'année. La transversalité fonctionne bien, les rencontres sont régulières et offrent un panel plus varié de pratiques sportives.

-10/10/2024 : initiation tir laser à Meyzieu

-14/11/2024 : entraînement de sarbacane à l'Etang Carret

-21/11/2024 : tournoi de sarbacane à l'Etang Carret

-12/12/2024 : rencontre au bowling de Décines

-23/01/2025 : tournoi de curling à Jonage (salle prêtée par la mairie)

-13/02/2025 : tournoi de lutte à Craonne

-13/03/2025 : tournoi de biathlon (parcours fauteuil +tir laser) à Jonage

-17/04/2025 : tournoi de Boccia à Jonage

-5/06/2025 : sortie vélo

-12/06/2025 : Odynéo cup à Meyzieu

La commission sport a aussi participé cette année à la fête des adhérents durant laquelle elle a tenu un stand pour faire découvrir la Boccia. Les membres de la commission ambitionne maintenant de la développer encore plus, via des partenariats, des recherches de dons et mécénats.

Sandrine GOUTARD, Cheffe de service aux Jardins de Meyzieu et
Présidente de la Commission sportive



Commission Associative Scolarisation

La commission associative « Scolarisation », qui se réunit trois fois par an, réunit l'ensemble des enseignants détachés par l'Éducation nationale au sein d'Odynéo. Depuis près de trois ans, notre ambition est de faire de ces rencontres un espace ressource, en particulier pour les 2 nouvelles arrivantes en 2024. Ces temps collectifs permettent le partage de pratiques, d'outils pédagogiques, ainsi que l'émergence de projets communs (culturels, pédagogiques, etc.). Ils visent également à renforcer la continuité et la cohérence des parcours scolaires entre les établissements de l'association.

Lors de la dernière commission, un besoin a été clairement identifié : favoriser une harmonisation des pratiques évaluatives, en particulier pour les élèves présentant une déficience intellectuelle importante et des troubles associés. Mettre en place des outils communs d'évaluation représenterait une avancée précieuse, permettant à la fois de mieux cibler les besoins des élèves, d'assurer un suivi plus cohérent et de favoriser une dynamique de travail plus collaborative entre enseignants. Cette perspective s'inscrit pleinement dans l'objectif partagé d'un accompagnement éducatif de qualité, centré sur les potentialités de chaque jeune.

Mickael CHAPOT, Directeur du CEM SESSAD et
Président de la Commission Associative Scolarisation.



Commission Associative Mécénat

La commission associative mécénat a pris un nouveau cap en 2024. En effet, la direction générale a décidé de s'adjoindre les services d'un conseil en stratégie de mécénat/partenariat, en la personne de Stéphane BARRÉ. Cette décision concrétise l'ambition de l'association de structurer et s'approprier la démarche de mécénat.

L'essentiel de l'action de la commission s'est centré sur le montage d'un premier dossier initiant la démarche, à savoir la recherche de mécènes pour la construction d'un « centre ressource pour l'accompagnement d'enfants en situation de handicap » qui accueillera le CAMSP Rosa Parks et le SESSAD Simone Veil, à l'horizon de mars 2027. La construction d'outils de communication et la mise en place d'une stratégie d'approche de potentiels mécènes ont porté leurs fruits puisque nous avons obtenu pour ce projet une subvention de 150 000€ de la part de la Fondation APICIL.

Une démarche similaire a été entreprise pour le financement des interventions de l'association « Vivre aux Eclats » (présence de clowns dans les établissements). Pour ce projet « Renault Retail Group » s'est engagé à hauteur de 5 000€.

En 2025 plusieurs nouveaux contributeurs nous ont déjà rejoints, validant l'efficacité de la démarche entreprise.

Forts de ces premiers résultats, et tout en continuant à œuvrer pour le financement des deux projets précités, les membres de la commission ont décidé de proposer de porter trois nouveaux projets pour l'année en cours :

- L'achat de fauteuils de « foot fauteuil » pour le CEM,
- L'achat d'exosquelettes pour limiter les troubles musculo-squelettiques des aidants,
- Le financement d'une équipe mobile « réadaptation motrice intensive ».

Ludovic LORCHEL, Directeur général de l'association.

Le Siège social

Le siège a poursuivi en 2024 ses missions de pilotage, avec d'importants changements de personnes, entre autres un nouveau Directeur Général et un nouveau Directeur des Ressources Humaines.

Malgré ce contexte de transition, les missions de pilotage et de gestion de l'association, d'accompagnement des Directeurs et de conduite de projets se sont poursuivies avec une réelle continuité.

Les évolutions de l'organisation

- Le départ en août de Valérie LÖCHEN, directrice générale depuis février 2014
- La nomination en septembre au poste de Directeur général de Ludovic LORCHEL, précédemment en poste Directeur général adjoint.
- L'arrivée d'un nouveau DRH, Damien MONIER, également Directeur des systèmes informatiques.
- La nomination en novembre d'un nouveau Directeur au Pôle du Colombier : Marc BARBER, succédant à Franck LAGARD-MERMET.
- La formalisation d'un profil de poste « coordonnateur d'unité de vie ou de SAJ », sur lequel l'association mise dans sa volonté de retrouver une qualité de l'accompagnement satisfaisante.

Ressources humaines

- Mise en place d'un nouveau CSE début 2024.
- Poursuite de la démarche d'analyse de la pratique pour les Directeurs.
- Octroi d'une prime de partage de la valeur pour les salariés non concernés par les mesures Ségur.
- Poursuite de l'attribution d'une prime de cooptation pour les salariés contribuant au recrutement de professionnels en CDI.
- Mise en place des « ateliers du management » (APP) pour les cadres.
- Poursuite de l'attribution d'un forfait « Qualité de vie au travail », utilisé via des actions collectives.
- Engagement de notre association dans une coopérative d'intérim (NACTIM).

Gestion, administration et comptabilité

- Signature du CPOM avec l'ARS Auvergne Rhône-Alpes.
- Signature du CPOM avec le département du Rhône.
- Poursuite de la négociation pour la signature du CPOM avec le Départements de l'Ain et de l'ARS Bourgogne Franche Comté.
- Poursuite du travail d'actualisation des procédures comptables internes afin d'optimiser et homogénéiser le service.

- Amélioration du suivi budgétaire avec l'intégration de tableaux de suivi du coût de l'intérim
- Harmonisation des outils de gestion des ESAT.
- Déploiement sur un site pilote du traitement des factures digitalisées.
- Analyses sur la mise en place d'indicateurs RH.
- Suivi des plans d'actions pour les établissements en difficulté financière.

Système d'information

Cette année a vu aboutir le projet ESMS numérique qui avait débuté en 2023, avec comme faits marquants :

- La nomination d'un nouveau responsable des systèmes d'information (Damien MONIER).
- L'atteinte de nos cibles dans le cadre de l'ESMS numérique.
- Le déploiement global du logiciel AIRMES.
- La formation de tous les professionnels concernés au logiciel AIRMES.
- L'animation de groupes d'utilisateurs.

Patrimoine, sécurité, qualité et risques

- Mise en œuvre de la politique du patrimoine de l'association.
- Poursuite des rencontres de la Commission Grands travaux.
- Mise en place des audits

énergétiques pour l'ensemble de l'association.

- Pose de la première pierre pour un projet d'extension du Village répit Familles en octobre (Les Cizes).
- Installation de panneaux solaires au CEM Jean-Marie ARNION (Ombrières) et sur le toit de la Charmille (Pôle de Vernaison).
- Réception des nouveaux locaux de Francheville pour le DIEM Judith Surgot.
- Suivi de construction du Projet Sphère à Tassin pour le foyer Malval (FH du Pôle ouvert).
- Dépôt et obtention du permis de construire pour l'agrandissement de la salle Agora à Craponne.
- Dépôt du permis de construire pour la construction d'un nouveau bâtiment pour le CAMSP Rosa Parks et SESSAD Simone Veil sur le site de Vénissieux.
- Formalisation du cahier des charges pour la construction d'un bâtiment pour l'ESAT du Colombier à Belley.
- Formalisation d'un cahier des charges pour la rénovation de la cuisine du site de Virieu (Pôle du Colombier).
- Négociation aboutie du rachat des locaux du Haut de Versac.

Achats et Développement durable

- Organisation des trophées de l'environnement en octobre, par la Commission Associative Environnement.
- Changements de prestataires

restauration (Les Tourrais de Craponne).

- Poursuite des rencontres de la Commission Associative Environnement en appui aux actions engagées par les établissements avec les professionnels et les usagers (tri et collecte des déchets de bureau, et biodéchets, sensibilisation aux écogestes, poursuite des travaux de plantation d'arbres et haies).
- Optimisation des contrats nettoyage/entretien en place (mise en adéquation des coûts au regard des besoins).
- Optimisation des achats de stocks de produits d'entretien au niveau associatif, qui inclut des produits plus respectueux de l'environnement.
- Renégociation des contrats cadres associatifs gaz et électricité.

Qualité et risques

La démarche qualité est désormais très structurée niveau associatif par la chargée de mission risques et qualité, Marie HORTALA, qui réunit régulièrement le groupe des référents qualité dans un souci de dynamique et de cohésion de la démarche continue d'amélioration de la qualité. Celle-ci participe bien sûr à la commission associative « qualité et risques ».

Cette année, les établissements suivants ont procédé à leur évaluation :

- Le Pôle CEM SESSAD

- LE VRF Les Cizes
- Les Jardins de Meyzieu
- Le Pôle Ouvert
- Le Pôle petite Enfance
- Le DIEM Judith Surgot
- Le Pôle de Vernaison
- Le Pôle du Colombier

Dans tous les cas les résultats ont été très satisfaisants. Le siège social continue d'épauler les établissements au quotidien. Notre structuration se poursuit au regard de la feuille de route que constitue notre projet associatif 2021-2026. Le contexte incertain décrit depuis plusieurs années maintenant constitue un cadre désormais intégré, et nous avons pour ambition de poursuivre nos objectifs avec agilité.

Ludovic LORCHEL,
Directeur général.



Le Service social

Les activités

Depuis plusieurs années, les rapports d'activité des Assistants de Service Social (ASS) soulignent une hausse marquée de la charge de travail, liée à l'augmentation des agréments et à la complexité croissante des situations. Les publics évoluent, vieillissent, et les sorties vers le secteur adulte restent limitées, ralentissant les parcours. Les ASS jouent un rôle clé dans l'orientation des personnes, mais se heurtent à un manque d'adéquation entre les attentes des familles et l'offre existante, notamment pour les enfants polyhandicapés. Cet état de fait nous appelle à dépasser notre principe Directeur nombre places / nombres d'heures.

Les projets d'établissements ou les augmentations de places entraînent, de fait, une activité supplémentaire pour les ASS. Toutefois, leur temps d'intervention n'évolue pas. Ces augmentations sont repérées :

- au CAMSP Rosa Parks (+10 places en janvier 2024),
- au SESSAD Simone Veil (+3 enfants en suractivité)
- la fermeture du SAJ Moncey entraînera, en 2025, une augmentation des places SAJ à Craponne, Meyzieu et à Ecully. Par ailleurs, il manque du temps de service social sur le DIEM et au Haut de Versac

Le Service social et son articulation associative

Comme chaque année, une articulation avec l'Action associative d'Odynéo a permis le montage des dossiers d'aides aux vacances.

- AIRMES : maintien de la base de données avec les mises à jour, inscription des professionnels du Service social à la base. La liste d'attente a dû être construite en reliant chaque candidat externe à chacun des établissements ciblés par la candidature pour devenir effective. Cette opération a dû être réalisée manuellement par la Secrétaire. Plusieurs journées de formation ont été mises en place pour l'équipe du Service social.

- VIATRAJECTOIRE : est un outil qui permet la dématérialisation des notifications MDPH et le suivi de la réception des notifications. Il est largement utilisé par la responsable de service et la Secrétaire. Il permet de nombreuses actions pour récupérer les notifications et alimenter les listes d'attente. La responsable de service est référente Via trajectoire pour l'ensemble des établissements et des services de l'association. Elle est amenée à travailler avec les Secrétaires pour les former à

l'utilisation de ce logiciel.

- La Commission Mobilité : La responsable du Service social est chargée de l'animation de la Commission Mobilité. Cette commission réunit, une fois par mois, le Directeur général, les Directeurs d'établissements et services pour adultes ainsi que le Directeur du CEM. L'objectif est de faciliter les mouvements internes et d'étudier les candidatures externes. La Commission Mobilité réalise un travail collectif d'étude des candidatures lorsqu'une place est disponible pour un accueil temporaire ou pérenne.

- Le Service Associatif Adultes (SAA) : le Service social centralise les dossiers de candidatures, gère les listes d'attente pour Odynéo et renseigne Via trajectoire. Il transmet les éléments des dossiers aux établissements notifiés. Au 31/12/24, 227 candidats extérieurs étaient inscrits sur la liste d'attente d'Odynéo. Le nombre de demandes de dossiers de candidature est toujours en augmentation et les échanges se multiplient. L'écoute et la considération font partie des grandes priorités du SAA. Le rôle du service est aussi de réorienter et de proposer activement des solutions de répit aux aidants.

Les ressources humaines

En 2024, le service est composé de 13 ASS, deux Secrétaires et d'une responsable de service. En 2024, le service social s'est à nouveau réorganisé à la suite de plusieurs départs :

- Une ASS est en arrêt long pour maladie depuis 2022. Sachant qu'elle partira à la retraite en juin 2025, son poste au FAM de l'Etang Carret est occupé depuis le mois d'août par l'ASS qui intervient au FAM de Lentilly. Cela a engendré une augmentation du temps de travail pour cette ASS.
- Une ASS est partie à la retraite au mois de novembre 2024. Cela a engendré une mobilité interne.
- L'ASS intervenant à l'IME Eclat de Rire intervient désormais sur tout le DIEM car elle intervient à l'IMP et au SESSAD Judith Surgot depuis le mois d'octobre. Le temps de travail sur ces établissements a donc été augmenté.
- L'ASS du DIEM intervenait auparavant au SESSAD Marco Polo, antenne de Limonest. N'ayant pas de candidature sur ce poste, une ASS en CDD a occupé le poste jusqu'en février 2025.
- La responsable du service intervenait sur le Pôle de Vernaison. À sa prise de poste, le poste a été occupé par l'ASS intervenant aux Jardins de Meyzieu.
- Enfin, une ASS a quitté ses fonctions pour un motif personnel. Une embauche a donc eu lieu pour le SAVS et les Tourrais de Craponne.

Concernant le secrétariat, l'une des deux salariées a été en arrêt maladie durant 4 mois. Une Secrétaire en CDD a effectué une partie de son remplacement. Le reste a été assuré par la responsable du service et l'autre Secrétaire en complément de son poste.

La mise à jour des plannings, les courriers d'informations aux familles et aux établissements concernant ces changements ont été effectués par le secrétariat.

Faits marquants

Le service social est présent dans les établissements et services lorsqu'il y a des événements tels que les portes ouvertes. En 2024, le Pôle Nouveau Rhône a organisé les portes ouvertes sur les 2 foyers médicalisés. Le service social tenait un stand afin d'expliquer aux visiteurs son rôle. Cela a permis également de rencontrer les personnes en attente de place.

Ce projet sera réitéré en 2025, au Pôle Nouveau Rhône mais aussi dans les autres établissements lors de la semaine des portes ouvertes, en septembre 2025.

De plus, il a été annoncé en 2024 que le service social allait déménager à Francheville courant 2025. Cette annonce a dû être accompagnée par la Cheffe de service et le secrétariat auprès de l'équipe. En effet, cette information a suscité des inquiétudes suivies d'une réflexion

sur la prise en charge des notes de frais. La Cheffe de service ainsi que les 2 Secrétaires ont pu visiter les locaux afin d'anticiper les besoins de l'équipe et l'organisation des bureaux. Une réunion s'est tenue à Francheville, ce qui a permis à l'équipe de découvrir l'environnement et d'avoir un premier contact avec les professionnels de l'IMP Judith SURGOT.

Les objectifs pour 2025 :

- D'étudier les possibilités de révision de l'organisation globale du service et si possible l'augmentation de temps alloué à certains établissements afin de répondre aux sollicitations des parents et de développer les missions et la présence du Service social.
- D'accompagner la mise en place d'un nouveau logiciel de gestion du dossier unique de l'utilisateur.
- De maintenir son investissement et d'être service ressource pour l'association et les partenaires.

Ségoène ASSIKIDANA,
Responsable du service social





Journée des CVS - 14/11/2024



Dispositif d'Institut d'Education Motrice Judith Surgot



76

Places en établissements et services



5 à 19 ans

Âges des jeunes accompagnés



90

Professionnel.les

Administratrice déléguée : Séverine Jaillant

Assistante sociale : Magali Bres Vericel



L'année 2024 a été particulièrement riche en projets et en activités pour les enfants accompagnés par le DIEM Judith Surgot.

Prune FINIELS,
Directrice du DIEM Judith Surgot



Faits marquants

L'année 2024 a marqué une étape importante pour le DIEM Judith Surgot, avec plusieurs avancées significatives.

En janvier, nous avons investi nos nouveaux locaux de « La Verrière », situés en face de l'IMP. Entièrement rénovés, ces espaces offrent un cadre d'accueil agréable pour les enfants du SESSAD, ainsi que des bureaux et une salle de réunion adaptés aux besoins des équipes.

En février, l'établissement a finalisé la rédaction de son projet d'établissement, fruit d'un travail collectif et participatif. Ce document trace la feuille de route pour les cinq prochaines années, formalisant nos engagements en matière d'accompagnement, d'innovation et d'inclusion.

En octobre, le DIEM a été évalué selon le référentiel de la Haute Autorité de Santé, dans un processus impliquant direction, professionnels, usagers et Conseil de la Vie Sociale. Malgré la complexité de l'exercice, les équipes ont témoigné de leur engagement quotidien. Les résultats ont mis en lumière nos points forts et ont conduit à un plan d'action pour les axes d'amélioration.

Toujours en octobre, nous avons organisé notre deuxième stage de rééducation intensive. Ce dispositif innovant propose deux semaines de rééducations intensives, où les enfants, accompagnés par des professionnels, travaillent de manière répétitive et

ludique pour atteindre des objectifs personnalisés. Ces stages, bien qu'exigeants, sont très satisfaisants et renforcent la motivation des enfants et des équipes.

Activité

En 2024, plusieurs enfants et adolescents de l'établissement ont eu l'opportunité d'intégrer une structure dédiée aux plus grands et nous nous en réjouissons car c'est pour eux souvent l'occasion de réaliser de nouvelles expériences, rencontrer de nouveaux camarades, une nouvelle équipe... Cette année au sein du DIEM nous avons eu le plaisir d'accueillir ou de proposer une nouvelle modalité d'accueil à : Haroun, Orzella, Noa, Léon, Monib, Daniya, Adriana, Bilel, Assil, Mohamad et Nate.

Si le délai peut paraître long pour les parents en attente d'une place au sein du DIEM, nous nous réjouissons que des possibilités se soient présentées et que des solutions aient pu être proposées. L'activité du DIEM est globalement conforme aux objectifs même s'il est vrai qu'il existe un fort absentéisme des enfants notamment pour raisons de santé. L'organisation de l'activité suit le rythme scolaire, avec des temps forts réguliers, notamment les rencontres avec les parents. Cette année, en complément des traditionnelles réunions de rentrée, une intervention sur la prise en charge de la douleur a été proposée à l'ensemble des parents du DIEM.

Cette initiative a été très bien accueillie et a suscité l'envie chez les équipes de développer d'autres temps d'échanges similaires. Par ailleurs, les moments festifs, tels que les fêtes de fin d'année en décembre et celles de fin d'année scolaire en été, continuent d'être des événements très appréciés par tous.

Ressources Humaines

Le taux de turn-over au sein des établissements du DIEM reste globalement maîtrisé, même si des mouvements dans la composition des équipes sont constatés chaque année. Le recrutement demeure un enjeu important, avec peu de candidatures reçues lors des offres d'emploi, notamment pour les postes de rééducateurs, peu nombreux à privilégier le salariat.

En 2024, l'extension du « Ségur pour tous » a permis à l'ensemble des salariés de bénéficier d'une revalorisation salariale, mettant fin à une iniquité de traitement et apportant une reconnaissance attendue aux équipes.

L'arrivée, début mai, de Mme Aurélie Descotes en tant que Cheffe de service paramédical et responsable du SESSAD a insufflé un nouveau dynamisme à l'équipe. La formation continue reste un axe prioritaire : des formations individuelles sont proposées selon les souhaits des collaborateurs, tandis que des sessions collectives ont été organisées, notamment



Pôle Ouvert



176

Places en établissements et services



36 ans

Moyenne d'âges des personnes



86

Professionnel.les

Administratrice déléguée : Brigitte DEJEAN

Assistante sociale : Alexia ARMAND



En 2024, le Pôle Ouvert a fait honneur à sa dénomination tant en participant à de nombreuses activités à l'extérieur (spectacle de danse place Bellecour à l'occasion du passage de la flamme olympique) qu'en favorisant et accompagnant la mobilité de plus d'une dizaine de résidents au sein même du pôle ou de l'association. La dynamique du Pôle Ouvert incarne au quotidien la notion de parcours de vie portée par l'association.

Sophie Augagneur,
Directrice du Pôle Ouvert



Faits marquants

SAJ :

En juillet 2024, le bailleur des locaux occupés par le SAJ Moncey a annoncé la résiliation dudit bail au 31 décembre.

Un accompagnement a alors été mis en œuvre pour éviter toute rupture de parcours pour les personnes concernées : 10 places ont été redéployées au SAJ d'Ecully, 5 places à Meyzieu et 5 places à Craponne. Une seule personne accompagnée a préféré quitter l'association.

Foyers d'hébergement (FH) :

En 2024, la vie des foyers a été principalement marquée par :

- Le projet « Sphère » : préparation du déménagement du foyer Malval dans 4 appartements à Tassin la Demi-Lune (échéance septembre 2025)

- La transformation de 10 places FH Villepatour en 10 places foyer de vie (échéance 1er janvier 2025).

Pour mémoire, le projet « Sphère » répond au souhait de certaines personnes d'être accompagnées vers une plus grande autonomie pour tous les actes de la vie quotidienne.

La transformation de l'offre sur le foyer Villepatour correspond, quant à elle, aux besoins des personnes vieillissantes pour lesquelles les rythmes de l'ESAT ou du SAJ ne sont plus adaptés.

L'ESAT :

L'ESAT a poursuivi son objectif de privilégier les activités qui nécessitent peu d'investissements tout en permettant à un grand nombre de travailleurs d'être actifs sur les lignes de montage (conditionnement, façonnage). Il est essentiel pour l'équilibre budgétaire de l'ESAT de développer des activités pour lesquelles seules les ressources du client sont utilisées.

Outre ces projets d'envergure, le Pôle Ouvert a revu son arborescence informatique et utilise désormais le logiciel Airmes (DUI).

Il a poursuivi sa démarche qualité (mise en place de la commission locale d'éthique, élaboration de sa cartographie des risques de maltraitance, réalisation de son évaluation avec quelques étoiles à la clef !).

Activité :

Les SAJ :

Après des années de déficit d'activité lié notamment à une sous-activité récurrente du SAJ Moncey, nous constatons une suractivité sur 2024 consécutive notamment à une sensibilisation des proches sur cette problématique. moyenne d'âge : 37 ans.

Les foyers d'hébergement :

Nous constatons une faible suractivité pour 2024. Le nombre de journées retenues pour 2024 est su-

périeur de plus de 500 journées par rapport à 2023. Nous remarquons que la population accompagnée étant vieillissante, certains résidents sortent moins ou seulement à la journée. moyenne d'âge : 41 ans.

L'ESAT :

Le niveau d'activité reste inférieur à l'attendu avec seulement 62 ETP pour une autorisation de 70 ETP malgré une communication sur l'extérieur importante (9 réunions d'informations collectives en 2024, soit 81 visiteurs), et l'accueil de 33 stagiaires (dont 8 admissions). Les nombreux temps partiels, liés à la fatigabilité des travailleurs, rendent l'atteinte de l'objectif très difficile.

Il n'y a pas de liste d'attente pour l'ESAT.

Ressources Humaines :

SAJ :

Consécutivement à la fermeture de Moncey, 2 professionnels ont quitté l'association par rupture conventionnelle et 4 professionnels de ce même site ont bénéficié d'une mobilité interne (2 dans le périmètre du Pôle Ouvert et 2 autres au SAJ Craponne).

Les SAJ ont changé de Cheffe de service sur le deuxième semestre 2024.



Les jardins de Meyzieu



71

Places en établissements et services



45 ans

SAJ

Moyenne d'âges des personnes

31 ans

SAJM



80

Professionnel.les

Administrateur délégué : Remi FRACHON

Assistante sociale : Alexia ARMAND



Les Jardins de Meyzieu est un établissement dynamique qui a su traverser les embuscades et écueils organisationnels et institutionnels rencontrés au cours de cette année.

Les valeurs phares qui le traversent telles que le vivre ensemble, la solidarité, la tolérance, la bienveillance, le respect d'autrui et la multiculturalité, doivent continuer à porter le travail des professionnel.les et les accompagnements proposés aux usagers.

Natalie DUBUST,
Directrice des Jardins de Meyzieu

Des faits marquants mais avant tout, des professionnel.les investi.es

Le professionnalisme et la motivation de personnel.les engagé.es ne sont certes pas des faits marquants en tant que tels mais pour autant, représentent les premiers éléments à retenir pour cette année. Il s'agit indéniablement d'éléments essentiels, constitutifs du maintien de la stabilité attendue auprès des usagers et de la continuité de l'activité au sein de l'établissement.

En effet, malgré un contexte institutionnel complexifié par des équipes en sous-effectif et le renouvellement quasi total des membres de l'équipe de direction, les professionnel.les ont chacun.es à leur niveau respectif poursuivi leurs missions.

Ils.elles se sont également inscrit.es dans des travaux d'envergures tels que la réactualisation du Projet d'Etablissement. Aussi, la participation à la démarche d'évaluation HAS de l'établissement a nécessité l'investissement de toutes et tous, malgré un climat social très fragilisé sur la période et dans un contexte particulier : l'évaluation a été réalisée en l'absence de la direction en poste et portée par une direction en intérim soutenue par la responsable qualité associative. Grâce à l'implication des professionnel.les, cette évaluation a été jugée positive par les évaluateurs missionnés.

Enfin, le démarrage en fin d'année de travaux de relocalisation des services paramédicaux et d'Accueil de Jour ainsi que tous les locaux de bureau, a été une étape importante dans la vie de l'établissement.

Une vie d'établissement dans et hors les murs

Nous devons tout d'abord retenir, même si douloureux, le décès de l'un des résident.es, accompagné en interne de l'unité de vie jusqu'à ses derniers jours. Cet accompagnement a bouleversé équipes et usagers. La solidarité interne a su cependant accompagner les émotions face à cette situation difficile. En dehors de cet événement difficile, cette année s'est distinguée par une intensification des expériences offertes aux résidents rythmées par des sorties enrichissantes culturelles et de loisirs, des activités éducatives et sportives, ainsi que des temps festifs, de partage et de convivialité intra et interservices. L'établissement se veut ouvert sur la cité et ancré dans l'univers majolan dont il fait partie intégrante. Des partenariats permettent de mêler usagers et enfants des centres aérés, adolescents des centres sociaux, etc.

Des séjours hors département ou région ont été également organisés. A noter, le séjour réalisé par le SAJ/SAJM à Paris dans le

cadre des Jeux Paralympiques, amenant personnes accompagnées et professionnel dans les rues de la capitale mais également à faire un détour animé du côté de Disneyland !

Par ailleurs, des stages échanges avec des usagers d'autres établissements dans ou hors association ont été réalisés. Ces accueils sont source d'ouverture et de partage pour les résident.es comme les professionnel.les. Outre ces stages, des accueils temporaires ont eu lieu, avec cependant la nécessité de les espacer pour ne pas mettre en difficulté les équipes parfois incomplètes.

Aussi, dans le cadre de l'accompagnement des usagers de plus de 20 ans, les professionnelles du SAJ/SAJM ont accueilli régulièrement des jeunes adultes du CEM afin de partager des temps de repas et découvrir l'établissement.

Enfin, une belle initiative a vu le jour permettant la mise en œuvre d'un café des parents mensuel au cours duquel des proches et parents viennent partager leurs vécus et expériences.

Une organisation RH bouleversée mais un suivi qualité maintenu

Cependant, l'activité et le travail des professionnel.les ont été freinés par un manque de stabilité des effectifs, mettant les équipes d'encadrement et de



Pôle à domicile



133

Places en services



38 ans

Moyenne d'âges des personnes



24

Professionnel.les

Administrateur délégué : Jean-Christophe BARRE

Assistant sociale : Paul ROUCHOUSE



L'année 2024 a été marquée à la fois par des mouvements dans le personnel du SAVS Domicile et l'auto-évaluation en vue de l'évaluation externe qui s'est tenue en janvier 2025.

Louis VICHERAT,
Directeur du Pôle à Domicile



SAVS Domicile

Au niveau des personnes accompagnées :
Durant l'année 2024, le nombre d'admission a été freiné du fait du manque de professionnels en poste. Nous avons dû fonctionner en mode dégradé.

- Nombre d'admissions : 3 nouvelles personnes admises entre janvier et mai 2024.
 - Nombre de sorties : 12 fins d'accompagnement.
- Durant 2024, nous avons pu réaliser auprès de personnes accompagnées :
- 90% de rencontre à la co-construction de leurs projets d'accompagnement.
 - 2 réunions GEPU permettant l'expression et la participation active des personnes accompagnées (juin et décembre 2024).
 - La création du comité local éthique du Pôle à domicile.
 - les personnes accompagnées ont participé à l'autoévaluation de leurs services sur l'année 2024, en vue l'évaluation externe en janvier 2025.
 - les personnes accompagnées ont participé à la création de la Commission Locale Ethique.

Au SAVS à Domicile, 72 % des personnes accompagnées ont plus de 40 ans (limite d'âge d'impact des effets du vieillissement pour les personnes en situation de handicap). Cette situation évoluant impacte la pratique

des professionnels : repérage des signes du vieillissement, recherche de dispositifs adaptés et articulation avec ces services, travail en réseau (Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile, Services de Soins Infirmiers à Domicile, Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH), Services Polyvalents d'Aide et de Soins À Domicile (SPASAD), Dispositifs d'Appui à la Coordination, Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées (PCPE), Hospitalisation À Domicile (HAD)...).

Au niveau du service :

- Des travaux d'aménagement ont été réalisés : nouveaux espaces de travail, amélioration accès PMR
- Appropriation d'un nouveau logiciel dossier usagers informatisé (AIRMES), mise en place Dossier Médical Partagé (DMP), travail sur les directives anticipées, personnes de confiance, MSS....
- Participation aux rencontres inter SAVS.
- Poursuite de la participation des professionnels du SAVS aux réunions organisées par la filière Géronto – Personnes Handicapées – Personnes Vieillissantes.

Au niveau des professionnels :

La moitié de l'équipe a été renouvelée entre juin et

décembre 2024 (3 départs, 1 démission, 3 professionnels en arrêt maladie de longue durée, sur 8 professionnels).

Ceci nous a amenés à organiser le service en mode dégradé sur plus de 6 mois de l'année :

- Modification de la répartition des références d'accompagnement.
 - Fonctionnement en mode dégradé entre juin et décembre 2024 : arrêt des admissions, poursuite des fins d'accompagnement. Ceci a eu pour conséquence une baisse du taux d'activité en 2024.
 - Réorganisation des fonctions support suite arrêt de la Secrétaire de direction : recours d'un agent administratif en CDD, à une prestataire externe, augmentation du temps du cadre administratif et logistique.
- Le nombre important de mouvements de personnel et l'arrivée de nouveaux professionnels ont amené le service à réfléchir à la notion du comment « (re)faire équipe », avec l'appui d'un organisme de formation externe.
- Les professionnels ont bénéficié des formations individuelles financées par l'OPCO sur les thèmes de :
- Parcours d'intégration des nouveaux professionnels,
 - Premiers Secours civiques (PSC1, AFGSU),
 - Les violences au travail : des incivilités au risque de la violence,

- Smart Malins, de l'évaluation des besoins vers l'élaboration des objectifs du Projet d'Accompagnement,
- Formation sur l'utilisation du DUI AIRMES,
- Tuteurs de proximité

SAVS Renforcé : appartement d'apprentissage, habitat groupé, académie de la vie à domicile

Au niveau des usagers :

Au cours de l'année 2024, nous avons accueilli 9 stagiaires :

- 3 sont accueillis au Centre d'Education Motrice Jean-Marie Arnion,

- 4 vivent au domicile familial,
- 1 vit en Foyer d'Hébergement,
- 1 vit en Foyer de Vie.

- 1 personne a quitté l'Habitat Groupé en FAM. Elle est partie vivre en FAM.

3 personnes bénéficiant du dispositif Appartement d'apprentissage sont parties :

- 1 pour s'installer en Foyer d'Hébergement,
- 2 pour s'installer dans son propre logement,

2 personnes ont intégré le dispositif Appartement d'apprentissage :

- 1 accueillie d'un Foyer d'hébergement,
 - 1 accueillie en appartement à l'Académie de la vie à domicile.
- 6 personnes ont quitté l'Académie de la vie à domicile : 1 personne accueillie en appartement est repartie vivre dans le Foyer d'Hébergement

d'origine,

- 3 personnes accueillies en journée, vivant au domicile familial, ont renoncé au projet de vivre à domicile.

- 1 personne accueillie en journée a quitté l'Académie pour s'installer dans son propre logement.

- 1 personne accueillie en appartement à poursuivi son accompagnement vers le SAVS Renforcé « appartement d'apprentissage ».

2 personnes sont passées d'un accueil en journée à un accueil en appartement à l'Académie. 5 nouvelles personnes ont été admises à l'Académie de la vie à domicile au cours de l'année.

Au niveau du service :

Poursuite du travail avec les SAP pour répondre au mieux aux besoins des usagers. Ces derniers rencontrent des difficultés importantes de recrutement, ce qui n'est pas sans conséquence dans la vie des personnes que nous accompagnons.

Nous avons poursuivi des actions de communication pour mieux faire connaître nos dispositifs.

Ces présentations se sont faites à 3 voix : usagers, professionnels, membre de la direction du Pôle à domicile. Au cours de l'année 2024, nous avons réalisé 10 réunions d'information.

Les professionnels et personnes accompagnés ont participé à l'autoévaluation de leurs services sur l'année 2024, en vue

l'évaluation externe en janvier 2025.

Après 3 ans d'exercices, nous avons pu organiser l'inauguration de l'Académie de la vie à domicile le 26 septembre. Ce temps a été très apprécié des personnes accompagnées, professionnelles et invitées.

Au niveau des professionnels :

Les équipes sont complètes.

Un neuropsychologue a pris ses fonctions en août 2024. Le poste était vacant depuis mars 2024.

Les professionnels ont pu bénéficier de formations collectives proposées en interne par Odynéo formations :

- Parcours d'intégration des nouveaux professionnels,
- Premiers secours civiques (PSC1, AFGSU),

- Les violences au travail : des incivilités au risque de la violence.

Les professionnels ont bénéficié des formations individuelles financées par l'OPCO sur les thèmes de :

- Connaissance du handicap : Sclérose En Plaques (SEP).
- Conception d'ateliers.
- «Et si c'était la douleur?»
- Communication alternative améliorée.
- Interculturalité.
- Développement réseau médico-social.



Boite
1 Euro

Tableau
3 Euros

SAJ ETANG CARRET
Stand n°25

SAJM
Etang Carret

Pôle Nouveau Rhône



95

Places en établissements et services



52 ans

EAM Etang Carret

34 ans

SAJM Etang Carret

Moyenne d'âges des personnes

47 ans

EAM des Terrasses de Lentilly



172

Professionnel.les

Administrateur délégué : Eric BERARD

Assistante sociale : Laurine SCHIZZAROTTO



Les temps de partage et de convivialité ont été particulièrement présents en 2024 : fêtes des familles, événements ponctuels, « Lentilloise », semaines à thème. Il semblerait que cela fasse partie de l'ADN de notre Pôle !

Matthieu LARDJANE,
Directeur du Pôle Nouveau Rhône



Les faits marquants

À la suite de l'audit et à la réécriture des projets d'établissements initiés en 2023, l'année 2024 a été la première année de déploiement du projet 2024/2028 pour notre Pôle. Une présentation de la mise en œuvre des objectifs identifiés dans ces projets d'établissements a été faite lors du dernier Conseil de la Vie Sociale de chaque établissement.

Comme les autres établissements d'Odynéo, l'année 2024 a permis de mettre en place le Dossier Unique Informatisé (DUI) AIRMES, ce qui représente un pas important fait dans l'évolution de nos pratiques, vers l'ESMS numérique ! A ce jour, l'ensemble des transmissions est fait de manière informatisée et les projets d'accompagnement des résidents sont directement élaborés sur cet outil.

Enfin, cette année a permis de poursuivre l'aménagement de certains espaces de nos établissements. La mise en place de la salle « convivialité et familles » à l'Etang Carret permet d'offrir un espace hors du collectif où le résident et ses proches peuvent partager un temps ou un repas. Le « Carret's bar » initié en 2023 a pu être investi tout au long de l'année et disposera bientôt d'une pergola. L'aménagement des extérieurs n'est pas en reste puisqu'une sculpture a été

installée dans les jardins de Lentilly suite à un atelier créatif avec les résidents et que le parc de l'Etang Carret a reçu de nouveaux arbres, plantés grâce au concours des résidents de Vernaison. Une semaine de rangement a été instituée afin de conserver les espaces de vie et de travail rangés et organisés. Nous avons par ailleurs mis en œuvre des actions afin d'améliorer notre tri des déchets, les déchets alimentaires et le papier/carton étant récupérés de manière ciblée afin d'être valorisés. La Commission Locale d'Éthique (CLE) du Pôle Nouveau Rhône a été particulièrement formalisée en 2024 avec l'écriture et la validation du règlement intérieur.

L'activité

Malgré 7 décès au sein du Pôle en 2024, l'activité des établissements a été satisfaisante. Il convient particulièrement de saluer le travail d'accompagnement à la fin de vie réalisé par les professionnels et également la réactivité et la dynamique d'accueil très positive en direction des résidents nouvellement admis. À ce titre, les admissions ont été faites en direction du secteur enfant comme adulte, interne ou externe à Odynéo, avec des mobilités également au sein du Pôle Nouveau Rhône. À partir de la rentrée de fin août, les professionnels du SAJM ont proposé un temps d'accueil accueilli plus important chaque

jour, offrant ainsi à chaque personne accompagnée dans ce service entre 4h et 5h d'accompagnement hebdomadaire supplémentaires, à moyens constants. Cette dynamique s'est particulièrement articulée avec la création d'une équipe d'animation, renforçant ainsi les passerelles entre les unités d'hébergement et l'accueil de jour. En parallèle, la dimension santé de l'accueil de jour doit continuer à être affiné, notamment au regard des besoins constatés.

Les ressources humaines

Sur le plan des ressources humaines, l'année a été marquée par plus de transversalité de fonctionnement et de mise en cohérence afin de servir au mieux les résidents comme les professionnels du Pôle : mise en place de fonctions supports plus transversales et homogènes, création d'une coordination infirmière à l'échelle du Pôle, organisation d'événements QVCT communs, autant de signaux positifs et concrets portés par une équipe de direction renouvelée. Nous notons que les recrutements pérennes sont de plus en plus rares bien que le recours à l'intérim reste contenu au maximum. Nous pouvons toutefois compter sur un engagement important des professionnels titulaires qui compensent bien souvent les manquements au planning. Néanmoins, il devient

de plus en plus délicat d'assurer la continuité du service, de jour comme de nuit, durant les périodes de vacances scolaires. Le climat social est apaisé et le dialogue constructif au sein des établissements du Pôle.

L'ouverture à notre environnement extérieur et la convivialité

Les temps de partage et de convivialité ont été particulièrement présents en 2024 : fêtes des familles, événements ponctuels, « Lentilloise », semaines à thème. Il semblerait que cela fasse partie de l'ADN de notre Pôle ! Le travail avec les partenaires historiques du Pôle s'est poursuivi (aumônerie, ligue handisport, etc.) et nous avons également pu bénéficier du soutien ponctuel de partenaires financiers qui, à l'instar des « grands petits dej' » de Parcieux, contribuent à la présence des arts vivants au sein de nos unités. Particulièrement cette année, nous avons initié l'organisation des « portes ouvertes » dans chacun des établissements, temps de présentation et de partage dans lesquels les résidents se sont particulièrement engagés. Les visiteurs étaient invités à visiter l'établissement et à s'arrêter dans les divers stands présents : santé, service social, SAJM, sport/animation, familles et association, vie en internat.

De multiples séjours et événements à la journée ont été à nouveau proposés aux résidents tout au long de l'année : sorties et séjours ski, séjour à Barcelone, concerts, etc. des temps exigeants portés avec enthousiasme par les professionnels.



Pôle du Colombier



276

Places en établissements et services



52 ans

EAM

Moyenne d'âges des personnes

33 ans

ESAT

34 ans

Foyer d'hébergement



35 ans

SAJ

46 ans

SAVS

160

Professionnel.les

Administrateur délégué : Jean-Christophe BARRE

Assistentes sociale : Aline SANSOE / Catherine MORAND



L'équipe du Pôle du Colombier continue, à travers son engagement, à offrir aux personnes un accompagnement de qualité et adapté. Il a poursuivi l'organisation d'événementiels, ce qui a un effet positif sur la convivialité et le sentiment d'appartenance.

Marc BARBER,

Directeur du Pôle du Colombier



Faits marquants de l'année

- La consolidation du Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) et de l'habitat regroupé à Belley :
La nouvelle situation des locaux amène de nombreuses demandes d'admissions. L'autorisation du SAVS est passée de 58 à 68 places dont 54 en SAVS domicile et 14 en « SAVS renforcé », habitat regroupé.
- La consolidation du Service d'Accueil de Jour (SAJ) à Belley :
Le nouveau concept du SAJ Hors les Murs et son implantation au cœur du centre-ville permet également une forme d'attractivité pour des personnes qui ont de nouveaux besoins et d'un accueil à temps partiel. L'autorisation du SAJ est passée de 55 places à 58 places.
- La recherche active d'un terrain pour relocaliser un Foyer d'Hébergement à Belley
La fin d'année a permis d'étudier une opportunité d'implantation d'un nouveau Foyer Hébergement à Belley, proche du centre-ville et par conséquent de la vente de l'annexe du Clos Lambert à Artemare.
- La recherche active d'un terrain pour relocaliser l'ESAT
La fin d'année 2024 a permis de redémarrer une étude quant à une nouvelle opportunité d'implantation de l'ESAT à Belley qu'il conviendra de poursuivre en

2025.

L'année 2024, c'est aussi :

- La réalisation des 5 évaluations externes en octobre 2024 ;
- Une inauguration des SAJ et SAVS à Belley avec les présidents du CD-01 et d'Odynéo ;
- Une fête de la musique en intra permettant un moment convivial pour 120 personnes ;
- Une soirée festive karaoké accueillant 150 personnes ;
- Une fête de Noël réunissant 250 personnes.

Activité au 31/12/2024 :

- EAM :
26 personnes étaient accueillies. 27 personnes sont en attente d'admission. La durée d'attente maximale est passée à 8 ans. Nous restons sur un taux d'occupation relativement élevé (98%). Nous accueillons des personnes âgées de plus de 50 ans qui s'absentent moins.
- ESAT :
64 travailleurs représentant 57 Equivalents Temps Pleins (ETP) étaient accueillis
6 personnes sont en attente d'admission.
Le taux d'occupation est de 84 %. L'absentéisme reste relativement important mais stable.
- FH :
68 personnes étaient accueillies. 9 personnes sont en attente d'admission.
Au total, 10 admissions ont été réalisées (renouvellement

de 15 %). La durée d'attente est passée sous le seuil d'une année maintenant, ce qui est une excellente nouvelle pour les personnes accompagnées et les proches aidants.
Le taux d'occupation reste à l'équilibre malgré une situation de Ressources Humaines (RH) parfois précaire.

- SAJ :
61 personnes étaient accueillies. 5 personnes sont en attente d'admission.
Au total, 9 admissions ont été réalisées (15% de l'effectif). En raison de différents facteurs, l'activité est négative. Les personnes se sont absentes de manière plus régulière du FH, ce qui a généré des absences non prévues au SAJ. Malgré tout, l'activité s'est rétablie au fur et à mesure du second semestre 2024.

- SAVS :
68 personnes étaient accompagnées. 8 personnes sont en attente d'admission.
La liste d'attente a diminué avec 12 admissions réalisées.
Le taux d'activité moyen est toujours de 100%.

Ressources humaines

L'année a de nouveau été impactée par la suite de la crise des ressources humaines. La situation de l'EAM n'a jamais été aussi critique qu'en cette

fin d'année où 80% des postes d'accompagnement étaient occupés par des personnels en intérim ou en CDD. A l'inverse, la situation du FH connaît un léger sursaut prévisible pour janvier 2025.

Malgré cela, le taux d'activité globale reste correct. Les dépenses restent supérieures à celles budgétées et sont compensées par une forte dotation aux amortissements non dépensée et à une reprise de provision pour les Indemnités de Départ à la Retraite (IDR).

Les dépassements de dépenses liées à l'intérim sont toujours importants et le recours aux CDD impacte toujours de manière significative les dépenses liées à la masse salariale.

Le coût du Ségur AXESS représente un montant non financé de 197 K€.

Les dépenses liées au fonctionnement connaissent une augmentation constante que les taux d'évolution budgétaires n'absorbent que partiellement, ce qui risque de contraindre le groupe 2 et donc une certaine qualité d'accompagnement qui était jusqu'alors appréciable. Ce faisant, l'incidence a été limitée par une gestion prévisionnelle budgétaire relativement bien anticipée. L'équipe du Pôle du Colombier continue, à travers son engagement, à offrir aux personnes un accompagnement de qualité et adapté. Il a poursuivi

l'organisation d'événementiels, ce qui a un effet positif sur la convivialité et le sentiment d'appartenance.

Il continue à s'engager à renforcer l'attractivité professionnelle.

Le dispositif d'experts d'usages

La formation « EXPERTS D'USAGES » mise en place en 2022 par Mme Julia BOIVIN (Fédération Paralysie Cérébrale France) et l'organisme de formation du Groupement Etudes Formation Conseil Animation (GEFCA) s'est poursuivie par le biais de rencontres régulières du groupe local, des interventions en visio-conférences, des webinaires. La remise des diplômes s'est poursuivie pour deux experts lors du Congrès Annuel Fédération Paralysie Cérébrale France qui s'est déroulé à Angers le 4 avril 2024.

Les 4 diplômés de l'Académie des Experts d'Usages peuvent être sollicités pour intervenir dans les différentes structures des métiers du secteur social et médico-social. Un annuaire a été élaboré dans lequel sont présentés tous les Experts d'Usages diplômés de cette première promotion sur le plan national. Il est diffusé par l'Académie des Experts d'Usages auprès des différentes écoles, organismes du secteur social et médico-social afin de leur permettre de contacter

directement les experts pour organiser des interventions sur des thématiques qui leurs conviendraient.



Haut de Versac



52

Places en établissements et services



60 ans

Hommes

64 ans

Femmes

Moyenne d'âges des personnes



75

Professionnel.les

Administrateur délégué : Gérard GARIN

Assistant social : Paul ROUCHOUSE



Il est important de souligner que l'année 2024 a été une année riche en représentation à l'extérieur. L'établissement est maintenant bien implanté et mieux connu dans le département du Jura. Notre participation à différentes instances permet d'ouvrir l'établissement au fonctionnement en réseau qui devient, de plus en plus, une exigence posée par les organismes de tutelles que sont les départements et l'ARS.

Hervé BECQUART,
Directeur du centre du Haut de Versac



Faits marquants

L'année 2024 reste marquée par les grandes difficultés en matière de gestion des ressources humaines apparues pendant la période COVID. Ces difficultés perdurent et demandent toujours des adaptations importantes :

- L'unité d'accueil temporaire a été fermée en juillet 2021 et reste fermée depuis sans qu'il ait été possible de rouvrir par manque crucial de personnel. Tout au long de l'année 2024, c'est entre 7 et 10 postes qui sont restés vacants, en grande majorité, des postes de soignants (Aides-Soignants, infirmières). Il faut souligner un début d'amélioration par rapport aux années 2022 et 2023 mais cela reste très fragile. Par ailleurs, certains postes sont occupés par des personnes non diplômées que nous accueillons avec un projet de formation qui aboutira en 2025. En attendant, ces salariés sont en alternance et sont très souvent en extérieur de l'établissement pour leurs formations (cours et stages). C'est un lourd investissement pour l'établissement mais la qualité des parcours de ces collaborateurs peut nous laisser espérer une consolidation des effectifs de l'établissement en 2025 et 2026. Si cette consolidation se produit, l'accueil temporaire pourra être réouvert de manière très large.
- Les visites des bénévoles et des familles ne sont plus empêchées par quoi que ce soit. Cela contribue à un mieux-être de nos

résidents.

- Les difficultés en gestion des ressources humaines ont quelque fois impacté les sorties et activités des résidents mais il faut souligner un incroyable dévouement des salariés titulaires à toujours proposer des sorties et des activités en acceptant une gestion adaptée de leurs plannings. La cohabitation entre un nombre peu important de salariés titulaires encore présents dans l'établissement et un apport extérieur très important d'intérimaires pour réussir à avoir un effectif suffisant chaque matin et chaque après-midi pour assurer les actes de la vie quotidienne de nos résidents reste une gymnastique difficile. Les intérimaires font le choix de travailler « où ils veulent et quand ils veulent » face à des salariés titulaires qui donnent le maximum pour assurer une présence rassurante et apaisante pour nos résidents. Certains intérimaires, au-delà du « travailler où je veux et quand je veux » ont ajouté le « travailler comme je veux ». Des incidents symptomatiques de l'état d'esprit de certains intérimaires nous ont poussés à « blacklister » un certain nombre d'entre eux pour envoyer un signe fort de soutien à nos professionnels titulaires. L'année 2024 restera marquée par un incident que je considère comme majeur et qui démontre bien la fragilité de nos organisations entre titulaires et intérimaires. Lors d'un

weekend durant lequel étaient programmés 5 intérimaires et une professionnelle titulaire de l'établissement, cette dernière s'est retrouvée isolée au moment du repas, les intérimaires faisant corps et s'étant installés à une table laissant la salariée de l'établissement isolée à sa table. À la suite de cet incident des mesures fortes ont été prises avec les agences d'intérim, mesures validées par les salariés de l'établissement et les représentants du personnel pour rééquilibrer la situation inacceptable. Sur la fin d'année 2024 les choses se sont apaisées et rééquilibrées

L'activité

L'accueil permanent affiche un taux d'activité proche de 100%. Il y a eu très peu de mouvement en 2024. 2 résidents sont décédés et 3 sont entrés (par suite d'un autre décès survenu fin 2023 et comptabilisé en 2023). L'accueil de jour affiche un taux d'activité supérieur à 100%. Nous avons une file active de 8 résidents pour 3 places. Les besoins des personnes concernées sont importants. La fréquentation de l'AJ est donc forte. L'accueil temporaire : Fermé à ce jour. Son activité est proche de zéro. Seules quelques journées ont pu être réalisées dans le cadre d'accueil de dépannage sur des situations très aigües du secteur de St LUPICIN.



Pôle de Vernaison



82

Places en établissements et services



52 ans

Moyenne d'âges des personnes



86

Professionnel.les

Administrateur délégué : Maxence CHAPOUTIER

Assistante sociale : Alexia ARMAND

“ L'implication et le professionnalisme des équipes ont permis aux résidents de pouvoir effectuer de nombreuses activités : karting, parc zoologique, salon de l'auto, visite du château de Bouthéon, de nombreuses journées sportives, des sorties en discothèque. Ces temps sont essentiels afin de permettre à chacun des résidents de vivre des moments de partage et de découvertes.

Katty WEINER,
Directrice du Pôle de Vernaison



Faits marquants 2024

Le virage du numérique: améliorer et sécuriser l'accompagnement de la personne

- Avec la mise en place du premier logiciel Usager AIRMES et la boîte mail sécurisée : Adaptation des professionnels avec de nombreuses formations pour mieux appréhender cet outil qui ne doit pas remplacer le lien et la communication.

Démarche d'amélioration continue : un travail conjoint entre les professionnels et les représentants du CVS

Plusieurs outils de la loi 2002 ont été revus ou créés en FALC :

- Règlement de fonctionnement et contrat de séjour
- Plaquette de présentation de l'établissement
- Livret d'accueil pour les résidents, candidats et partenaires
- Projet d'établissement du pôle et synthèse en FALC
- Réalisation de la cartographie des risques HAS de maltraitance

Evolution des pratiques en lien avec les RBPP : s'adapter à l'évolution des besoins

- Partenariats et mise en place de formation à la Vie sexuelle et affective par le Centre Départemental de Santé et d'Education Sexuelle (CDSSES)
- Poursuite de la Commission Locale Ethique avec l'écriture de son règlement intérieur
- Evaluation du circuit du médicament : réécriture de la

procédure et mise en place d'un premier chariot sécurisé en vue d'une généralisation.

Entretien et rénovation du patrimoine : vers un engagement de consommation responsable

- Rénovation de l'ensemble de la buanderie : achat et investissement dans des nouvelles machines à laver aseptiques et séchoirs moins énergivores
- Installation des panneaux photovoltaïques sur le toit de la Charmille.

Ressources Humaines

En 2024, l'équipe de direction se complète avec l'embauche de Fanny Pouget, psychologue et Gaëlle Turpin Derandol, Cheffe de service éducative à la Grande Maison.

Les difficultés de recrutement perdurent avec une moyenne de 10 postes vacants en CDI ou arrêts de travail à remplacer sur l'ensemble du site.

Le pôle ne fait pas appel à l'intérim. Ce choix lié aux particularités du handicap est à souligner car il nécessite un grand investissement des cheffes de service. Il permet une plus grande stabilité dans l'accompagnement et la continuité des projets. Malgré cet impact RH, de nombreuses activités, projets et sorties ont été organisés tout au long de l'année.

Activité

La Grande Maison : Pour les résidents comme pour les professionnels, une année propice au décloisonnement. Les résidents ont accepté dans leur quotidien des médecins en cours de formation, des enfants du village, l'ADMR... à venir partager un temps d'activité ou une journée.

L'implication et le professionnalisme des équipes ont permis aux résidents de pouvoir effectuer de nombreuses activités: karting, parc zoologique, salon de l'auto, visite du château de Bouthéon, de nombreuses journées sportives, des sorties en discothèque. Ces temps sont essentiels afin de permettre à chacun des résidents de vivre des moments de partage et de découvertes.

Les séjours ont été aussi au rendez-vous (Roland Garros, Camargue, Ardèche...) permettant de souffler lorsque le quotidien ou la promiscuité avec ses pairs peuvent se faire trop lourds. Chacun, résident et professionnel, a pu découvrir et rencontrer l'autre dans un tiers lieu, hors de l'institution permettant non seulement de pouvoir faire équipe mais aussi de découvrir l'autre dans un contexte différent révélateur de l'intime dans ce qu'il a de plus fédérateur.

La Charmille : Les professionnels ont concentré leur



Pôle CEM SESSAD



195

Places en établissements et services



18 ans

CEM

Moyenne d'âges des personnes

10 ans

SESSAD Marco Polo

9 ans et demi

SESSAD Simone Veil



189

Professionnel.les

Administrateur/trices délégué.es : Marie Françoise FACONNET (CEM), Rémi Frachon (SESSAD Marco Polo), Gilles Guarracino (SESSAD Simone VEIL).

Assistantes sociales : Claire EMAURY et Valérie PONCET (CEM), Yasmina MEKHNACHE à Limonest et Odile BRINGUES à Villefranche-sur-Saône (SESSAD Marco Polo), Aude THILLARD (SESSAD Simone Veil).



L'ouverture sur l'extérieur s'est intensifiée avec l'accueil régulier d'associations sportives et culturelles, la participation à des événements locaux, ainsi qu'un spectacle de Noël partagé avec les écoles environnantes.

Mickael Chapot,
Directeur du Pôle CEM SESSAD



Le CEM Jean-Marie Arnion accompagne 114 jeunes âgés de 12 à 24 ans, originaires de 7 départements. Il propose plusieurs modalités d'accueil : 44 places d'internat de semaine, 10 en internat complet (week-ends inclus), 34 en internat séquentiel, et 32 places en semi-internat. Sur l'ensemble, 30 places sont réservées aux jeunes polyhandicapés. L'établissement compte 180 salariés représentant 134 ETP.

L'année 2024 a été marquée par :

- Le déploiement du dossier informatisé AIRMES ;
- La préparation et réalisation de l'évaluation externe ;
- L'organisation de 17 camps, bénéficiant à 72 jeunes, avec un budget maîtrisé grâce à 9 000 € de financement externe ;
- La mise en place de stages et d'accueils temporaires pour les jeunes de 18 à 24 ans ;
- Une nouvelle dynamique autour des projets personnalisés d'accompagnement, mobilisant 228 réunions.

Le taux d'activité global s'élève à 88,68 %, mais avec une préférence marquée des familles pour l'externat (110 % d'activité) par rapport à l'internat (moins de 85 %). Des absences médicalement justifiées ont entraîné 1368 journées non réalisées.

Côté RH, une vingtaine de collaborateurs ont rejoint le

CEM en 2024. Huit contrats d'apprentissage sont en cours. Plusieurs formations ont permis d'adapter les pratiques aux besoins : troubles de la déglutition, comportements problématiques, CAA, polyhandicap...

L'ouverture sur l'extérieur s'est intensifiée avec l'accueil régulier d'associations sportives et culturelles, la participation à des événements locaux, ainsi qu'un spectacle de Noël partagé avec les écoles environnantes.

Le SESSAD Marco Polo réparti entre Limonest (38 places) et Villefranche-sur-Saône (17 places), a accompagné 98 enfants en 2024 pour 65 places agréées. Il comprend aussi 8 places pour enfants polyhandicapés et une équipe mobile (2 places + EMAS). L'âge moyen est de 10,5 ans. L'année a été marquée par :

- La validation du projet de service 2024-2028 ;
- La sectorisation de l'antenne de Limonest ;
- La transformation du groupe accueil en «SESSAD renforcé» à Villefranche avec un accompagnement tourné vers l'inclusion.

Les «cycles éducatifs» ont été un levier fort de collaboration, notamment à travers un projet autour des Jeux paralympiques de Paris.

Sur le plan RH, Limonest a connu un renouvellement important

de son équipe (cadres et professionnels). Malgré les bouleversements liés à AIRMES, la sectorisation et d'autres réformes, l'équipe a su se réorganiser. Villefranche a aussi connu des mouvements RH, en lien avec la refonte du projet d'accueil. L'unité mobile, plus stable, a souffert de la difficulté à remplacer son ergothérapeute.

Le SESSAD Simone Veil suit 27 enfants atteints d'épilepsie pharmaco-résistante, avec une moyenne d'âge de 9,5 ans. L'équipe de 11 professionnelles est réputée pour sa capacité d'adaptation face à un public hétérogène. L'année 2024 a confirmé la qualité de l'accompagnement lors de l'évaluation externe.

Des partenariats locaux ont été mis en place, notamment avec la ville de Vénissieux (dons de plantes), permettant d'organiser des ventes pour financer des activités exceptionnelles.

L'activité reste affectée par un fort taux d'absentéisme, mais l'équipe maintient le lien avec les enfants via des approches flexibles. Le service est perçu comme un lieu ressource par familles et partenaires.

Ressources humaines

Côté RH, plusieurs changements ont eu lieu, notamment le départ d'une EJE historique, l'arrivée



Pôle Petite enfance



124

Places en établissements et services



3 ans et 5 mois

Unité polyvalente Rosa Park

1 an et 2 mois

Unité des Tout-Petits Rosa Park

Moyenne d'âges des personnes

3 ans et 4 mois

CAMSP Nelson Mandela

2 ans et 6 mois

Le jardin des enfants



44

Professional.les

Assistants sociales : Aude Thillard (CAMSP Rosa Parks), Christelle Guerand (CAMSP Nelson Mandela).



Malgré un contexte difficile dans le secteur de la petite enfance, le Pôle Petite Enfance Odynéo a su maintenir la qualité de son accompagnement, renforcer ses équipes, développer ses projets et partenariats, et préparer l'avenir autour de l'innovation, de la formation, et de l'inclusion.

Nathalie CHAVEROT,
Directrice du Pôle Petite enfance



Faits marquants

Au niveau des CAMSP, l'évaluation externe a permis de valoriser les pratiques et d'obtenir une distinction par des projets innovants. Pour le CAMSP Rosa Parks, le projet de recherche PRECOP initié en 2018 et porté par le médecin néonatalogue, s'est accéléré grâce à l'obtention du financement par la DGOS et au partenariat avec le Pôle Santé Publique des HCL. Cette étude vise à démontrer l'intérêt d'une prise en charge très précoce, en lien avec trois CAMSP et huit services hospitaliers en France. Les premières inclusions sont prévues début 2025.

Pour le CAMSP Nelson Mandela, seul CAMSP spécialisé dans la déficience motrice de la région, l'année a été marquée par la reconnaissance et le financement via l'article 51 du projet TEAM&CO porté par l'équipe de l'Escale en partenariat avec Odynéo.

Sur la crèche, les nombreux mouvements dans le personnel ont nécessité le gel de places et une diminution des heures d'ouverture sur le premier semestre pour assurer un accueil des enfants dans un cadre sécurisé.

Une révision du fonctionnement a été engagée en collaboration avec la PMI pour revoir notre taux d'encadrement en laissant un professionnel pour quatre enfants uniquement pour les enfants en situation de handicap.

Activité

Sur le CAMSP Rosa Parks, la validation du projet de service a permis le déploiement des actions dès début 2024, dont l'extension de l'agrément de 10 places supplémentaires validée par l'ARS fin 2023. Les admissions des 3 enfants de plus sur l'Unité des Tout-Petits, qui passe à 18 places, et des 7 enfants sur l'Unité Polyvalente qui passe à 37 places, ont permis aux familles inscrites sur la liste d'attente de pouvoir enfin bénéficier d'un accompagnement en CAMSP pour leur enfant. Repérées comme structure ressource, les professionnelles du CAMSP sont intervenues dans plusieurs colloques et formations autour du diagnostic et de la prise en charge précoce des déficiences en lien avec la prématurité. Les prises en charge individuelles et en groupe se sont poursuivies ainsi que des séances de rééducation intensive avec l'organisation d'un stage adapté aux enfants accompagnés par le CAMSP polyvalent.

Le CAMSP Nelson Mandela est resté moteur dans l'organisation des stages de rééducation intensifs par une grande implication de toute l'équipe et notamment du médecin neuropédiatre. L'actualisation du projet de service fixant de nouveaux objectifs opérationnels a mobilisé l'ensemble de l'équipe autour de valeurs communes et

dans l'appropriation des RBPP. Les évolutions de 1.5 ETP, validées par l'ARS, après l'auto-évaluation de 2023, nous ont permis d'améliorer l'accompagnement des 58 enfants suivis sur cette année. De mettre à jour nos procédures et proposer davantage de bilans diagnostics de TSA. Ces bilans permettent entre autres à l'équipe d'avoir une connaissance plus précise des difficultés de chaque enfant pour ajuster les séances aux besoins spécifiques de chacun d'entre eux. Les prises en charge individuelles et en groupe se sont poursuivies ainsi que des temps de rencontre entre parents animés par une éducatrice et la psychologue.

Sur les deux CAMSP, nous avons poursuivi notre partenariat avec les établissements sanitaires en organisant des consultations avec des médecins spécialisés en médecine physique et réadaptation dans les locaux des CAMSP.

La crèche a accueilli sur l'année, 35 enfants, dont 9 en situation de handicap. Malgré ce contexte de fonctionnement dégradé, les professionnelles ont suivi le projet pédagogique en organisant de nombreuses activités sur les 203 jours d'ouverture au public : semaine du goût (pâte à sel, peinture au chocolat, loto des odeurs, affiches sur les fruits/légumes), participation à la « Grande Lessive » avec le CAMSP, semaine de



Les Tourrais de Craponne



73

Places en établissements et services



23 à 66 ans

Tous services et unités confondus



80

Professionnel.les

Administrateur délégué : Franck RUFFIN

Assistante sociale : Gaëlle MUTIN



L'établissement est situé dans une commune entre « ville et campagne » avec un accès facilité pour les résidents et usagers à la vie de la cité, aux commerces, soins, services et transports en commun. Cela facilite une dynamique inclusive pour les résidents et usagers.

Stéphanie CHAPEAU,
Directrice des Tourrais de Craponne



Faits marquants

L'année 2024 était l'année de la réécriture complète du Projet d'établissement des Tourrais, moment propice après l'évaluation externe de fin 2023 pour fixer un nouveau cap pour 2025/2030 et poursuivre en permanence l'amélioration dans nos pratiques d'accompagnement et nos organisations.

Après plusieurs mois difficiles au niveau de la restauration, nous avons accueilli un nouveau prestataire. Calitéo est ainsi venu rejoindre les Tourrais pour retrouver tout le plaisir gustatif dans le quotidien des résidents et usagers.

Tout au long de l'année, nous avons fait vivre la Commission Locale Ethique constituée dès fin 2023 : les participants ont été formés et l'instance a démarré l'analyse d'une première situation. Nous avons abordé avec les résidents et les familles, le sujet délicat des directives anticipées, lors de réunions et rencontres. Nous poursuivrons cette réflexion au long cours.

L'année 2024 s'est accompagnée d'une projection SAJ différente avec la fermeture du SAJ de Moncey avec le redéploiement de 5 places pour Les Tourrais début 2025. Cela a amené une préparation à cet accueil sur le dernier trimestre 2024. Afin de disposer d'espaces plus importants, nous avons travaillé la perspective d'une extension du

toit terrasse de la salle Agora. Les travaux seront réalisés dans le 1er semestre 2025 pour un réfectoire plus grand en espace modulable de salle de réunion ou d'activités. A la demande du CVS, une 1ère Réunion institutionnelle pour les usagers et résidents a eu lieu le 5/12/24 avec la direction.

Activité

Les activités sont toujours aussi riches et diversifiées au sein des Tourrais ! Notre gazette est là pour nous le rappeler régulièrement. Chaque unité et service propose régulièrement des projets, sorties et transferts. Notre petite équipe d'animation « Colibri » transversale à l'établissement favorise cette dynamique, à travers des animations et des accompagnements en sport adapté. Les professionnels médicaux et paramédicaux favorisent le bien-être et le suivi des résidents. Cet accompagnement pluridisciplinaire et transversal favorise l'épanouissement des résidents et usagers. Les Tourrais ont également la chance de bénéficier d'une « brigade » de bénévoles au sein de l'établissement, qui nous soutiennent dans différentes activités pour renforcer nos accompagnements auprès des résidents et usagers.

Ressources Humaines

On peut remarquer 2 périodes distinctes au sein de l'établissement en 2024.

Le 1er semestre a montré une certaine stabilité RH avec des équipes plus étayées et plus complètes. Cela a permis de poursuivre certains groupes de travail (démarche qualité, mise à jour règlement de fonctionnement, comité des fêtes, comité environnement, etc...)

La seconde moitié de l'année a été marquée :

- Par le versement du Ségur pour tous, qui a donné satisfaction aux salariés non concernés jusqu'alors, permettant ainsi une équité de traitement pour tous.

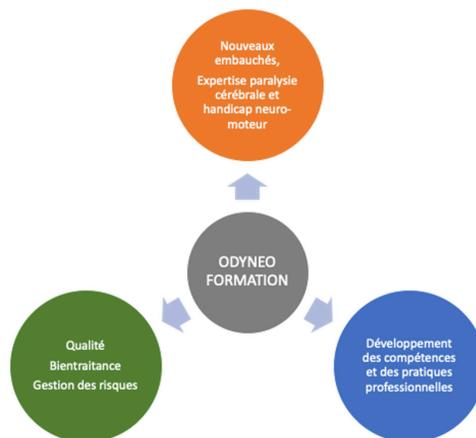
- Par une nouvelle vague de départs à la rentrée 2024 : souvent pour vivre d'autres expériences après de nombreuses années passées aux Tourrais, ou par rapprochement géographique du domicile.

Cela entraîne de nouveau des postes vacants de manière significative, essentiellement sur la partie hébergement.

Les recrutements réalisés restent timides ! Malgré ces postes vacants, la mobilisation et l'engagement de tous les professionnels à tous les niveaux favorisent les projets dans l'intérêt des résidents, ainsi que des évènementiels qui fondent des temps de cohésion et rassurent sur la poursuite de notre cœur de métier.

Rapport d'activité Odynéo Formation année 2024

L'offre Odynéo Formation pour 2023-2024, disponible sur le site d'Odynéo, est organisée autour de 3 grands thèmes :



Quelques indicateurs pour 2024 :

En 2024, Odynéo Formation a dispensé 60 formations pour 632 stagiaires représentant 6956.5 heures de formation.

Thématiques abordées pour 2024 :

- Les formations « Accompagner la personne en situation de handicap complexe manifestant des comportements problèmes »
- Les formations centrées autour de l'accompagnement sensoriel : Snoezelen, Balnéothérapie...

Quelques indicateurs :

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre de stagiaires	562	731	309	633	675	638	632
Nombre de formations	54	65	25	61	54	63	60
Nombre heures/stagiaires	6661 h	6676 h	3411 h	6680 h	6530 h	7768	6956,5
Produits de formation	148 192 €	169 246 €	72 116 €	146 074 €	145 798 €	143291 €	161385€

Glossaire

ANESM : Agence nationale de l'évaluation et de la qualité dans les établissements sociaux et médico-sociaux
ADAPEI : Association départementale de parents et amis de personnes handicapées mentales
ADIMC : Association Départementale des Infirmes Moteurs Cérébraux
AFM : Association Française contre les Myopathies
AFSEP : Association Française des Sclérosés en Plaques
APF : Association des Paralysés de France
ARS : Agence Régionale de Santé
CA : Conseil d'Administration
CAJ : Centre d'Accueil de Jour
CAMSP : Centre d'Action Médico-Sociale Précoce
CEM : Centre d'Education Motrice
CCNT : Convention Collective Nationale du Travail
CETHAP : Comité d'Expression des Travailleurs Handicapés de l'Atelier de Production
CHSCT : Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail
CISS-ARA : Collectif Inter-Associatif Sur la Santé – Auvergne-Rhône-Alpes
CPOM : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens
CREAI : Centre Régional de l'Enfance et de l'Adolescence Inadaptées
CVS : Conseil de la Vie Sociale
EAM : Etablissement d'Accueil Médicalisé
ESAT : Etablissement et Service d'Aide par le Travail
GPEC : Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences
IMP : Institut Médico-Pédagogique
JDE : Jardin des Enfants
FH : Foyer d'Hébergement
FV : Foyer de Vie
HAS : Haute Autorité en Santé
IRP : Instance Représentative du Personnel
MAS : Maison d'Accueil Spécialisée
MDMPH : Maison Départementale et Métropolitaine des Personnes Handicapées
PPA : Projet Personnalisé d'Accompagnement
PPS : Projet personnalisé de Scolarisation
R4P : Réseau Régional de Rééducation et de Réadaptation Pédiatrique en Rhône Alpes
SAJ : Service d'Accueil de Jour
SAJM : Service d'accueil de jour médicalisé
SAVS : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
SESSAD : Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile
VRF : Village Répit Famille

Remerciements

Merci à toutes les personnes accompagnées et accueillies, aux professionnels Odynéo, aux parents, familles, bénévoles et partenaires qui ont contribué à la réalisation de nos actions.

Merci aux membres du Conseil d'administration,

aux particuliers qui nous ont aidés par leurs dons et legs,

aux bénévoles de l'Action associative,

aux partenaires qui ont soutenu nos actions en 2024,

aux entreprises qui nous ont versé leur taxe d'apprentissage,

aux intervenants divers qui agissent dans les établissements pour le bien-être des personnes accompagnées,

aux partenaires institutionnels pour leur soutien et la qualité de nos relations.

Merci à nos généreux mécènes pour leur précieux soutien : Apicil et Retail Renault Group.



POLE PETITE ENFANCE

- **CAMSP Nelson Mandela**
106 rue Jean Fournier - 69009 LYON
04 78 43 21 58
camspnelsonmandela@Odynéo.fr
- **CAMSP Rosa Parks**
5-7 rue de la Commune de Paris
69200 VENISSIEUX
04 37 25 33 97
camsprosaparks@Odynéo.fr
- **EAJE Le Jardin des Enfants**
106 rue Jean Fournier
69009 LYON
04 78 47 44 76
jardin.enfant@Odynéo.fr

DIEM JUDITH SURGOT

- **IMP Judith Surgot**
3B chemin des Cytises
69340 FRANCHEVILLE
04 78 34 32 83
direction.imp@Odynéo.fr
- **IME Eclat de rire**
53 rue St Maurice - 69008 LYON
04 78 76 63 83
direction.edr@Odynéo.fr

POLE CEM - SESSAD

- **SESSAD Marco Polo**
Le Bois des Côtes
300 A route nationale 6
69760 LIMONEST
04 78 43 21 60
sessadmarcopolo.limonest@Odynéo.fr
- **Antenne de Villefranche**
66 rue Alsace Lorraine
69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE
04 74 02 64 20
sessadmarcopolo.villefranche@Odynéo.fr
- **SESSAD Simone Veil**
Epilepsie sévère et troubles associés
19 rue Emile Zola
69200 Vénissieux
04 78 43 10 23
sessadsimoneveil@Odynéo.fr
- **CEM Jean-Marie Arnion**
2023 route des Bois
69380 DOMMARTIN
04 78 43 58 00
direction.cem@Odynéo.fr

POLE OUVERT

- **SAJ Ecully**
1 chemin du Fort
69130 ECULLY
04 72 17 20 95
- **Foyer Anne Floriet**
1 rue Nérard
69009 LYON
04 78 83 07 57
- **Foyer Malval**
4 chemin de Malval
69120 VAULX-EN-VELIN
04 72 04 51 36
- **Foyer Villepatour**
1 chemin du Fort
69130 ECULLY
04 72 17 10 00
- **ESAT Henri Castilla**
275 rue Victor Schoelcher
69009 LYON
04 78 35 11 01
esat.castilla@Odynéo.fr

POLE A DOMICILE

- **SAVS Renforcé**
- **SAVS Domicile**
4 place des tapis
69004 LYON
04 72 38 27 79
pole.a.domicile@Odynéo.fr

LES JARDINS DE MEYZIEU

- **FV, FAM, SAJ et SAJM**
112 rue de la République
69330 MEYZIEU
04 37 44 26 26
meyzieu@Odynéo.fr

POLE NOUVEAU RHONE

- **FAM et SAJM de L'Étang Carret**
89 route de Dardilly
69380 DOMMARTIN
04 72 20 98 80
accueil.ec@Odynéo.fr
- **FAM les Terrasses de Lentilly**
Chemin de Fond Rolland
69210 LENTILLY
04 37 58 43 20
fam.lentilly@Odynéo.fr

LES TOURRAIS DE CRAPONNE

- **FV, FAM, MAS et SAJ**
2 rue des Tourrais - Parc Indiana
69290 CRAPONNE
04 37 41 22 58
tourraisdecraponne@Odynéo.fr

POLE DE VERNAISON

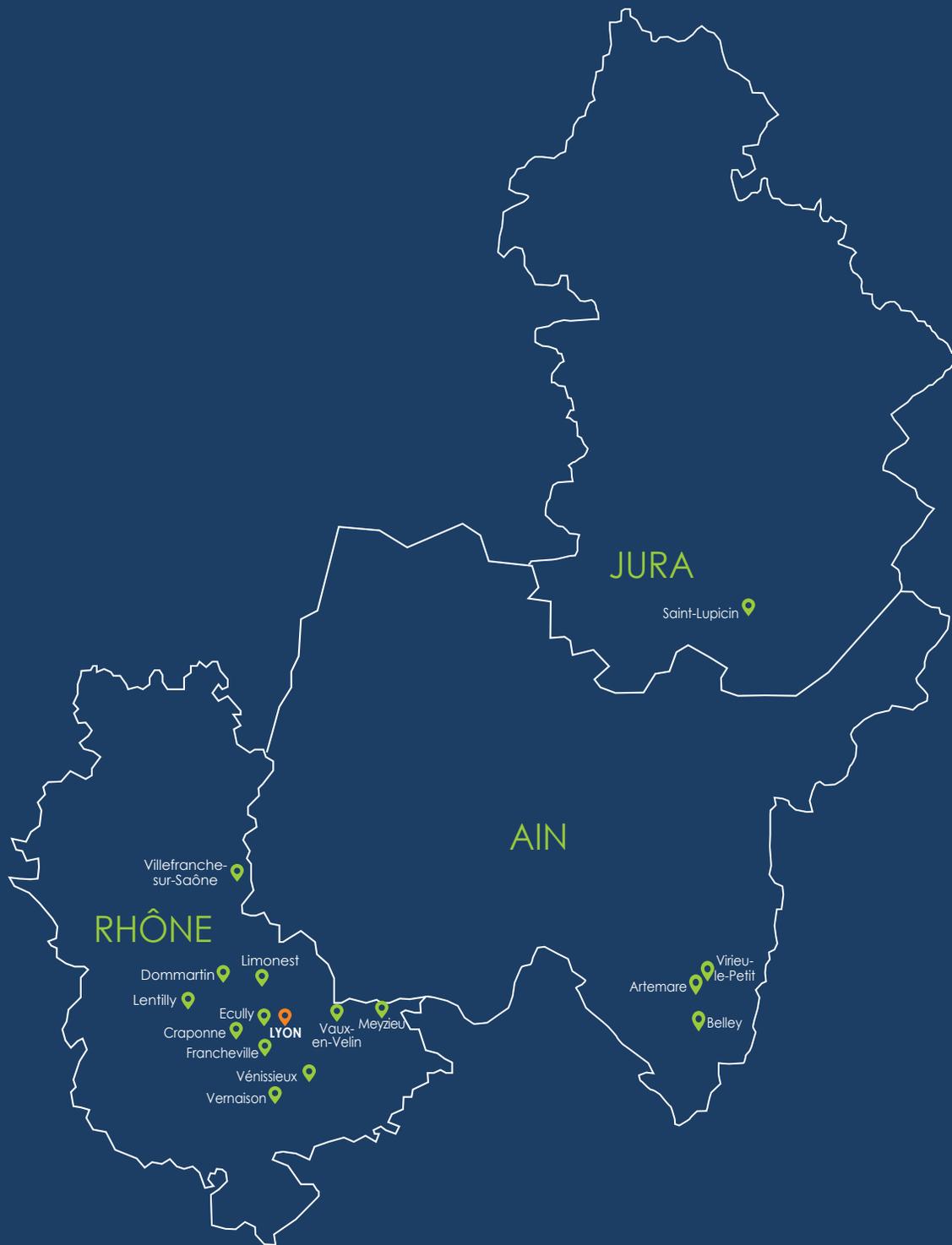
- **FV et SAJ La Grande Maison
FV et FAM La Charmille**
914, route de Lyon
69390 VERNAISON
04 72 30 78 31
secretariat.vernaison@Odynéo.fr

CENTRE LE HAUT DE VERSAC

- **FAM et MAS**
Sclérose en plaques et maladies
neuro-évolutives
2 rue de l'espoir 39170 SAINT-LUPICIN
03 84 41 31 00
hautdeversac@Odynéo.fr

POLE DU COLOMBIER

- **SAJ du Colombier**
10 ZA de la Léchère - Virieu-Le-Petit
01260 ARVIÈRE-EN-VALROMEY
04 79 87 53 00
saj.virieu@Odynéo.fr
- **Foyer et FAM du Colombier**
470 rue de la Pièce - Virieu-Le-Petit
01260 ARVIÈRE-EN-VALROMEY
04 79 87 60 06
virieu@Odynéo.fr
- **Foyer Le Clos Lambert**
17 rue de la Croix-Rousse
01510 ARTEMARE
04 79 87 96 90
closlambert.artemare@Odynéo.fr
- **Foyer Le Montillet**
Service d'hébergements externalisés
4 rue du Montillet
01300 BELLEY
04 79 81 83 92
foyermontillet@Odynéo.fr
- **ESAT du Colombier**
ZI de CORON
214 route de Parves
01300 BELLEY
04 79 87 34 33
esat.ducolombier@Odynéo.fr
- **SAVS / SAVS Renforcé du Bugey**
33 rue Neuve
01510 ARTEMARE
04 79 87 44 17
savs.virieu@Odynéo.fr



RHÔNE

AIN

JURA

Villefranche-sur-Saône

Dommartin
Lentilly

Limonest

Ecully
Craponne
Francheville

LYON

Vaux-en-Velin
Meyzieu

Vénissieux
Vernaison

Saint-Lupicin

Artemare
Virieu-le-Petit
Belley



Odynéo

20 Boulevard de Balmont
69009 LYON

contact@Odynéo.fr
04 72 52 07 03

www.Odynéo.fr

